# Agence de promotion économique du Canada atlantique

# Rapport sur le rendement

**Pour la**
**période se terminant**
**le 31 mars 2000**

**Ministre de l'Industrie**

101-02983/

# Table des matières

**Résumé** ..... i

**Partie I - Messages** ..... 1
1. Message du ministre pour le Portefeuille ..... 1
2. Message du secrétaire d'État ..... 3

**Partie II - Rendement de l'Agence** ..... 5
A. Contexte sociétal ..... 5
1. Objectif ..... 5
2. Priorités stratégiques ..... 5
3. Partenaires clés dans la coexécution ..... 10
4. Facteurs socio-économiques ..... 11
B. Attentes au niveau des résultats sur le plan du rendement et tableau des principaux engagements en matière de résultats ..... 13
Tableau des principaux engagements en matière de résultats ..... 13
C. Réalisations sur le plan du rendement ..... 14
1. Développement économique ..... 14
2. Réalisations de l'Agence par secteur d'activité ..... 16
Rendement du secteur d'activité Développement : ..... 17
1) Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés ..... 17
2) Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités. ..... 37
3) Une plus grande activité économique au Canada atlantique grâce à des politiques nationales adaptées aux besoins de la région. ..... 44
Rendement dans le secteur d'activité Administration générale ..... 51
S'assurer que les ressources de l'APECA sont gérées avec efficience et efficacité et qu'on établit des systèmes administratifs pour aider sa direction à prendre des décisions, à rendre des comptes et à contrôler les opérations de l'Agence. ..... 51
D. Présentation de renseignements financiers ..... 54

**Partie III - Rapports globaux** ..... 55
a. Passage à l'an 2000 ..... 55
b. Stratégie de développement durable (SDD) ..... 55
c. Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* ..... 56
d. Qualité du service ..... 57

**Partie IV - Rendement financier** ..... 59

Tableau financier 1 ..... 59
Tableau financier 2 ..... 60
Tableau financier 3 ..... 61
Tableau financier 4 ..... 62
Tableau financier 5 ..... 63
Tableau financier 6 ..... 63
Tableau financier 7 ..... 64
Tableau financier 8 ..... 64

**Partie V - Vue d'ensemble de l'Agence ..... 65**
1. Mandat et Mission ..... 65
2. Cadre des opérations ..... 66
   a. Position à l'intérieur du gouvernement ..... 66
3. Organisation de l'Agence ..... 67
   a. Structure des activités ..... 67
   b. Structure organisationnelle ..... 67

**Partie VI - Autres renseignements ..... 71**
1. Personnes avec qui communiquer pour obtenir de plus amples renseignements 71
2. Législation administrée par l'APECA ..... 71
3. Liste de rapports exigés par la loi et d'autres rapports de l'Agence ..... 72
4. Liste des bureaux ..... 73

**Index par Sujet**

# Sigles ou abréviations utilisées dans le Rapport

| | |
|---|---|
| **ACEE** | Agence canadienne d'évaluation environnementale |
| **ASC** | Agence spatiale canadienne |
| **CCADE** | Comité des collèges de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial |
| **CDER** | Conseil de développement économique régional |
| **CEPA** | Conseil économique des provinces de l'Atlantique |
| **CLDE** | Corporation locale de développement économique |
| **CNRC** | Conseil national de recherches du Canada |
| **CRSNG** | Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| **CSEC** | Centre de services aux entreprises du Canada |
| **DEC** | Développement économique des collectivités |
| **EDER** | Entente de développement économique régional |
| **ERE** | Entente sur la relance économique |
| **FCI** | Fondation canadienne pour l'innovation |
| **ICPEI** | Institut des conseillers en petites entreprises inc. |
| **IDEA** | Initiative de développement des entreprises autochtones |
| **IED** | Investissements étrangers directs |
| **LPPE** | Loi sur les prêts aux petites entreprises |
| **MDN** | Ministère de la Défense nationale |
| **ODEC** | Organisme de développement économique des collectivités |
| **PCARP** | Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches |
| **PDE** | Programme de développement des entreprises |
| **PGC** | Pratiques de gestion commerciale |
| **PICA** | Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique |
| **PISV** | Partenariat de l'industrie des sciences de la vie |
| **PITCA** | Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique |
| **PME** | Petites et moyennes entreprises |
| **PRC** | Partenariat rural canadien |
| **RI** | Rendement des investissements |
| **RIR** | Retombées industrielles et régionales |
| **RSEA** | Réseau de services aux entreprises autochtones |
| **SC** | Services-conseils |
| **SDD** | Stratégie de développement durable |
| **SECB** | Société d'expansion du Cap-Breton |
| **SGE** | Système de gestion environnementale |
| **TPSGC** | Travaux publics et Services gouvernementaux Canada |

# Résumé

En 1999-2000, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a souligné son treizième anniversaire de collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes de l'Atlantique, dans le but d'accroître les possibilités de développement économique pour la région.

En guise de principale contribution à la priorité du gouvernement visant à assurer une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens et Canadiennes, l'APECA cherche à bâtir une économie dynamique dans l'ensemble du Canada atlantique. Or son succès à cet égard ne fait aucun doute comme en fait foi le rendement des petites et moyennes entreprises (PME) aidées par l'Agence. Par exemple, les masses salariales des clients de l'APECA ont augmenté de 27 % et de 17 % respectivement au cours des périodes 1989-1994 et 1994-1997, comparativement à 9 % au cours des deux périodes pour l'ensemble des entreprises de l'Atlantique. En plus, au cours de cette même période, le rendement des entreprises aidées par l'APECA a constamment dépassé celui de l'ensemble des entreprises de l'Atlantique au niveau de la création d'emplois : la croissance nette de l'emploi chez les entreprises aidées par l'APECA a été de 15 %, comparativement à 8 % pour toutes les entreprises de la région. Le taux de survie de cinq ans des nouvelles entreprises est de 61% dans le cas de celles appuyées par l'APECA, comparativement à seulement 24 % pour toutes les entreprises du Canada atlantique. Ces répercussions ont permis de créer ou de préserver 11 400 emplois au cours de l'exercice 1999-2000.

L'APECA avait trois grands objectifs en 1999-2000 :

- améliorer la croissance et la compétitivité des PME de l'Atlantique;
- accroître les possibilités économiques dans les régions rurales du Canada atlantique;
- accroître l'activité économique par la mise à exécution de politiques nationales axées sur les besoins de la région.

La poursuite de ces trois grands objectifs s'est faite surtout dans le contexte des six priorités stratégiques suivantes de l'APECA :

- les politiques, la défense des intérêts et la coordination;
- l'innovation;
- le commerce, le tourisme et les investissements;
- l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires;
- le développement économique des collectivités;
- l'accès aux capitaux et à l'information.

Le présent Rapport sur le rendement rend compte des principaux engagements de l'APECA dans chaque secteur, résume ses réalisations et répertorie les données financières de base concernant les activités de l'Agence.

Ce rapport est disponible sur le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : http://www.acoa-apeca.gc.ca

# Partie I - Messages

## 1. Message du ministre pour le Portefeuille

*Les membres du Portefeuille de l'Industrie*

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumettre un rapport sur le rendement*

Le Canada amorce le nouveau millénaire en étant l'un des chefs de file de la nouvelle économie, fondamentalement différente de celle d'il y a dix ans à peine. Partout dans le monde, les dix dernières années ont été marquées par des changements inouïs. Sans tarder, le Canada s'est mis à l'action pour tirer parti des possibilités offertes. La mondialisation fait en sorte que ce n'est plus avec des concurrents locaux ni même régionaux que l'on doit se mesurer, mais bien avec les économies de toute la planète. Le rythme du changement s'est accéléré de façon vertigineuse : la nouvelle technologie dans le domaine de la communication électronique et de l'information a fait surgir l'économie du savoir, dont les travailleurs qualifiés constituent la ressource la plus précieuse, et l'innovation, la clé du succès. Le Canada se trouve à l'avant-garde de ce mouvement et son économie est vigoureuse et dynamique.

Conscient des défis et des possibilités offerts par la nouvelle économie et souhaitant en faire profiter tous les Canadiens, le gouvernement du Canada s'est doté d'un programme d'action clair. En vue d'améliorer la productivité, de créer des emplois bien rémunérés et du même coup de rehausser le niveau de vie, il a choisi comme l'un des éléments clés de ce programme d'investir dans la recherche et dans la connaissance et de renforcer la capacité d'innovation du Canada. En outre, le gouvernement investit beaucoup dans les ressources humaines, assure le perfectionnement des travailleurs intellectuels nécessaires à une économie prospère et favorise un climat propice à l'esprit d'entreprise. Enfin, il s'efforce de faire du Canada le pays le plus branché du monde et de maintenir sa position parmi les chefs de file de l'utilisation d'Internet.

À titre de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, j'ai la charge de 14 ministères et organismes qui jouent un rôle déterminant dans l'exécution du programme du gouvernement. Ce Portefeuille gère plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux destinés aux sciences et à la technologie ainsi que toute une gamme de programmes complémentaires destinés à aider les entreprises, grandes et petites, à prendre leur essor et à prospérer. Il s'agit donc d'un puissant outil mis à la disposition du gouvernement, au moment même où le Canada opère la transition vers la nouvelle économie et la nouvelle société du savoir.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur le rendement* de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), qui montre comment elle a contribué à réaliser le programme du gouvernement, d'abord en définissant des engagements dans son Rapport sur les plans et les priorités, puis en décrivant à quel point elle les a honorés au cours de l'exercice 1999-2000. La performance des petites et moyennes entreprises appuyées par l'APECA montre clairement la contribution de l'Agence à l'édification d'une économie dynamique, qui est une priorité du gouvernement. Les clients de l'APECA ont systématiquement dépassé l'ensemble des entreprises de l'Atlantique sur le plan de la création d'emplois. Le taux de survie des entreprises nouvelles appuyées par l'APECA est de 61%, comparativement à seulement 24% pour l'ensemble des entreprises de la région de l'Atlantique. Grâce à l'appui de l'APECA, les exportateurs de l'Atlantique enregistrent des niveaux plus élevés de productivité et de revenus, la croissance de l'emploi dans le secteur du tourisme est plus forte, et les clients des régions rurales ont plus facilement accès aux capitaux et à l'information commerciale. En outre, le nouveau Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique signifie que la région pourra maintenant profiter plus directement de l'économie du savoir et sera mieux en mesure de relever les défis qu'elle représente.

En investissant collectivement dans les ressources humaines et dans l'avenir, nous faisons du Canada un pays plus fort et plus prospère. Je suis fier de l'importante contribution apportée par le Portefeuille de l'Industrie à la réalisation des priorités gouvernementales.

L'honorable John Manley

## 2. Message du secrétaire d'État

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a été créée pour appuyer et promouvoir de nouvelles possibilités dans les provinces de l'Atlantique, en fait, pour travailler de concert avec les gens de la région à un développement économique durable à long terme, afin d'accroître les revenus gagnés et le nombre de nouveaux emplois de qualité.

L'APECA s'emploie à faire en sorte qu'un large éventail d'outils et de ressources de développement des entreprises réponde aux divers besoins des PME de la région (qui sont responsables de la plus grande part des nouveaux emplois dans les provinces de l'Atlantique) et à s'assurer que les programmes et les activités de développement économique au Canada atlantique sont coordonnés et conçus de façon à favoriser un climat propice à la croissance des entreprises en général.

Le présent rapport est consacré à un examen des résultats atteints par l'Agence et ses partenaires.

Les programmes de l'APECA ont contribué à créer et à préserver des milliers d'emplois et aidé des centaines de PME à survivre et à prospérer. Les recherches stratégiques récentes de l'APECA sur l'économie du savoir ont fourni des éléments qui ont été intégrés au processus de planification stratégique de l'Agence et au Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) du gouvernement fédéral. Les efforts de défense des intérêts faits par l'Agence ont donné des politiques économiques fédérales plus ciblées dans la région comme le montre le nouveau PICA. Au total, cela a rapporté à la région 165 millions de dollars en retombées industrielles et régionales (RIR) au cours du dernier exercice financier.

En facilitant l'accès aux capitaux et à l'information, l'APECA a aidé environ 1 000 PME à créer des emplois. L'Agence a aussi aidé de jeunes entrepreneurs à lancer 900 nouvelles entreprises, ce qui dépasse l'objectif de 750 fixé pour la période 1997-2000.

En 1999-2000, l'APECA a contribué à la mise sur pied du Collective Enterprise Development Program par la Newfoundland and Labrador Federation of Cooperatives aux termes de l'Entente Canada - Terre-Neuve sur le développement économique général. Ce programme permet d'accorder des micro-prêts et de fournir des services consultatifs à des gens à la recherche de possibilités de travail indépendant. L'Agence s'est aussi employée à appuyer l'établissement de 30 nouveaux partenariats entre des centres de recherche et le secteur privé et de quatre partenariats de recherche-développement internationaux. Dans le domaine du commerce et des exportations, plus de 500 petites entreprises ont participé à la formation en préparation à l'exportation parrainée par l'Agence.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux objectifs atteints ou dépassés par l'APECA. L'approche de l'Agence au Canada atlantique est nécessairement stratégique, étant donné que l'APECA collabore avec ses nombreux partenaires au sein des gouvernements provinciaux, du milieu de la recherche et du milieu universitaire, du secteur du développement économique des collectivités et du secteur privé pour atteindre des résultats évidents et bien précis dans les domaines de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires, du développement économique des collectivités, de l'innovation, du commerce, du tourisme et des investissements, de l'accès aux capitaux et à l'information, des politiques, de la défense des intérêts et de la coordination.

L'APECA continuera à collaborer avec une vaste gamme d'intervenants de la région afin de voir à ce que les Canadiens de l'Atlantique bénéficient des outils et des ressources nécessaires pour les aider à soutenir la concurrence mondiale.

L'honorable George Baker, C.P., député
Secrétaire d'État
Agence de promotion économique du Canada atlantique

# Partie II - Rendement de l'Agence

## A Contexte sociétal

### 1. Objectif

L'objectif de l'APECA consiste à appuyer et à promouvoir de nouvelles possibilités de développement économique au Canada atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises (PME), en élaborant et en mettant en oeuvre des politiques, des programmes et des projets et en défendant les intérêts du Canada atlantique dans le cadre de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux d'ordre économique.

### 2. Priorités stratégiques

Les orientations stratégiques de l'Agence sont axées sur la création de PME et leur croissance, sur les moyens de surmonter les obstacles à la croissance, sur l'entretien d'un climat propice au développement et sur des secteurs présentant des débouchés particuliers.

**Ses priorités stratégiques sont les suivantes :**[1]

- Les politiques, la défense des intérêts et la coordination
- L'innovation
- Le commerce, le tourisme et les investissements
- L'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires
- Le développement économique des collectivités
- L'accès aux capitaux et à l'information
- Les priorités stratégiques de l'Agence sont reliées à ses clients au moyen des principaux programmes suivants :

**Programmes de l'Agence :**

- Développement des entreprises
- COOPÉRATION
- Centres de services aux entreprises du Canada
- Programmes d'adaptation
- Développement des collectivités

[1] On peut trouver de plus amples renseignements sur les priorités stratégiques et les programmes de l'Agence dans le Rapport sur les plans et les priorités de 1999-2000.

**Description des priorités stratégiques et des programmes**

**i) Priorités stratégiques**

- *Politiques, défense des intérêts et coordination :*

  Offrir un programme ciblé de recherches stratégiques pour mieux faire comprendre les enjeux et dégager un consensus; défendre les intérêts de l'Atlantique dans le cadre des politiques fédérales et coordonner les mesures gouvernementales.

- *Innovation :*

  Renforcer le rendement des PME en matière d'innovation grâce à la mise au point et à la commercialisation de nouvelles technologies et à la croissance des secteurs stratégiques.

- *Commerce, tourisme et investissements :*

  Accroître le nombre de nouveaux exportateurs et le chiffre d'affaires des exportateurs existants; accroître également les investissements étrangers dans la région; appuyer l'industrie touristique pour favoriser la croissance.

- *Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires :*

  Contribuer à l'augmentation du nombre de Canadiens et de Canadiennes de l'Atlantique qui choisissent de créer leur propre entreprise et accroître les chances de survie et de croissance des PME.

- *Développement économique des collectivités :*

  Aider les collectivités à planifier et à réaliser leurs propres possibilités économiques et s'assurer que les activités de l'APECA s'attaquent aux priorités en matière de développement économique des régions rurales.

- *Accès aux capitaux et à l'information :*

Donner aux PME davantage accès aux capitaux et à l'information; s'attaquer aux lacunes au niveau des aspects du financement qui selon les prêteurs traditionnels présentent un risque plus élevé en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et les groupes les plus touchés (comme les jeunes et les Autochtones).

**ii) Programmes**

*Programme de développement des entreprises (PDE) :*

- aide aux PME à des fins d'établissement, d'expansion ou de modernisation;
- prêts sans intérêt non garantis.

*Programme de COOPÉRATION :*

- ententes générales, fédérales-provinciales, à frais partagés;
- investissements stratégiques profitant à une industrie, à un secteur, à une collectivité ou à une province.

*Centres de services aux entreprises du Canada :*

- prestation aux PME et aux aspirants-entrepreneurs de services liés aux entreprises et de produits d'information;
- un service téléphonique 1-800 et des services de communication par Internet, de télécopie et au comptoir.

*Programmes d'adaptation :*

- aide aux collectivités dans le cadre du développement de possibilités d'emplois de rechange en réponse à des chocs importants comme le ralentissement marqué dans l'industrie de l'exploitation du poisson de fond de l'Atlantique, adaptation aux fermetures de bases et réaménagement des régions de Borden et de Cape Tormentine.

*Développement des collectivités :*

- l'APECA appuie des Corporations locale de développement économique (CLDE) autonomes, sans but lucratif afin d'aider des entrepreneurs des régions rurales à avoir accès à l'information, aux conseils et aux capitaux nécessaires pour réussir.

L'objectif et les priorités stratégiques de l'APECA reflètent aussi les objectifs et les orientations du gouvernement exprimés clairement dans le discours du Trône d'octobre 1999. On mesure les réalisations à la lumière des priorités de l'ensemble du gouvernement qui sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

## Priorités stratégiques du gouvernement et de l'Agence

| Priorités du gouvernement en 1999 : | Priorités stratégiques/projets de l'APECA : | Réalisations signalées aux pages : |
|---|---|---|
| Un Canada fort et uni<br>La reconnaissance de la dualité linguistique | Plan d'action 1998-2000 - Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* | 56 et 57 |
| Les jeunes | Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires | 18 à 22 |
| Une économie dynamique | Développement économique<br>Accès aux capitaux et à l'information<br>Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires<br>Innovation<br>Développement économique des collectivités | 14 à 15<br>17<br>18 à 24<br>26 à 28<br>37 |
| L'environnement | Stratégie de développement durable (SDD) | 55 à 56 |
| Les Autochtones | Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires | 23 à 24 |
| Le rôle du Canada dans le monde | Commerce, tourisme et investissements | 26 à 33 |

## 3. Partenaires clés dans la coexécution

Le développement économique régional est une entreprise muldimensionnelle à long terme englobant un grand nombre d'intervenants.

L'approche de l'APECA repose sur les partenariats qu'elle a forgé avec le secteur des entreprises (les PME et les associations de gens d'affaires), les gouvernements provinciaux, d'autres organismes et ministères fédéraux, des établissements d'enseignement et divers organismes publics et de développement économique des collectivités (DEC).

## 4. Facteurs socio-économiques

Au cours de la dernière décennie, certaines pressions ont été exercées sur l'économie des régions rurales et des ressources du Canada atlantique, notamment un moratoire sur la pêche du poisson de fond, les fluctuations des prix des produits et une économie qui se mondialisait et à l'intérieur de laquelle le savoir est devenu l'atout concurrentiel le plus important.

Même si le Canada atlantique a enregistré plusieurs années de forte croissance économique, le taux de chômage dans la région demeure plus élevé que dans l'ensemble du Canada. Les taux de participation et d'emploi y sont inférieurs au niveau national, surtout dans les régions rurales. Les niveaux de productivité y sont aussi moins élevés, ce qui découle principalement de piètres efforts de formation, d'un faible taux d'adoption des technologies et de dépenses en R-D par habitant également inférieures aux niveaux nationaux.

Au cours de la même période, l'innovation est devenue l'une des principales forces d'entraînement de la nouvelle économie. L'innovation est la mise au point et la commercialisation rapides de nouveaux produits et services sur de nouveaux marchés et des marchés existants. Ce processus exige une solide infrastructure de R-D, une culture entrepreneuriale dynamique, de puissants liens menant aux marchés mondiaux d'exportation et un climat propice aux investissements dans les secteurs public et privé. L'innovation tend à s'agglutiner autour de grappes industrielles comme les grappes de la technologie de l'information en Californie, au Massachusetts et à Ottawa qui relient les chercheurs aux fournisseurs, aux producteurs, aux spécialistes de la commercialisation et finalement aux clients.

Avec ses nombreuses universités et ses nombreux instituts de recherche, sa culture entrepreneuriale en expansion, son économie de plus en plus orientée sur les exportations et ses secteurs du savoir en développement, le Canada atlantique possède nombre des ingrédients requis pour tirer profit de ces nouveaux progrès économiques. Il faut cependant de nouveaux investissements pour accroître la capacité de R-D de la région et s'assurer que sa culture entrepreneuriale et son orientation sur le commerce international continuent à se développer, afin que le Canada atlantique devienne plus compétitif.

Les régions rurales sont une composante essentielle du Canada atlantique et elles sont influencées par l'économie du savoir. Elles s'adaptent à ces nouvelles réalités économiques en appliquant le processus d'innovation à des industries des ressources plus traditionnelles ou en concentrant les efforts sur le développement de nouveaux secteurs comme la fabrication de pointe ou l'aquaculture. Quelle que soit la stratégie choisie, les collectivités rurales ont besoin des outils et des

ressources leur permettant de planifier et de maîtriser leur avenir économique. On appelle ce processus le développement économique des collectivités.

En qualité d'organisme fédéral responsable des mesures de développement économique au Canada atlantique, l'APECA doit aider la région à faire reposer davantage son économie sur le savoir. Il faudra à cette fin tabler sur le succès des programmes actuels de l'Agence qui facilitent l'accès aux capitaux et à l'information pour les entreprises et les organismes de développement économique. Afin d'aider la région de l'Atlantique à surmonter certains des défis de l'économie du savoir, le gouvernement fédéral a annoncé en juin 2000 le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA). Le PICA énonce clairement des priorités en matière d'innovation, de développement économique des collectivités, d'entrepreneurship et de commerce. La mise en oeuvre du PICA exigera beaucoup de coopération entre l'APECA, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux, les universités, le secteur privé et les collectivités de toute la région.

## B Attentes au niveau des résultats sur le plan du rendement et tableau des principaux engagements en matière de résultats

### Tableau des principaux engagements en matière de résultats

| Fournir aux Canadiens : | Qui se manifeste par : | Priorités stratégiques (page) : |
|---|---|---|
| Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés. | • La création d'emplois et le démarrage de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique. | • Accès aux capitaux et à l'information (17) |
| | • L'accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship. | • Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires (20-24) |
| | • La participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en matière d'entrepreneuriat de groupes comme les peuples Autochtones et les jeunes. | • (22-24) |
| | • L'amélioration des compétences en gestion des propriétaires-exploitants de PME. | • (25) |
| | • La mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies; l'amélioration des compétences en technologie et la croissance des secteurs stratégiques. | • Innovation (26-28) |
| | • L'accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme. | • Commerce, tourisme et investissements (28-31) |
| | • L'augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation; l'accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; l'accroissement des ventes des exportateurs actuels et sur un ensemble diversifié de marchés. | • (31-33) |
| Ressources : 163,4M$ | • L'accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique. | • (33) |
| Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités (DEC). | • L'appui fourni aux collectivités rurales au niveau de l'élaboration et de la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables. | • Développement économique des collectivités (37-38) |
| | • L'élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information). | • (39-41) |
| | • L'augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les CLDE. | • (42) |
| Ressources : 75,6 M$ | • L'autodéveloppement des collectivités et la création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. | • Adaptation (42-43) |
| Une plus grande activité économique au Canada atlantique à l'aide de politiques nationales adaptées aux besoins de la région. | • La coordination de l'action des principaux intervenants au niveau de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera une augmentation de la productivité. | • Politiques, défense des intérêts et coordination (44-45) |
| | • La poursuite et la promotion actives des intérêts du Canada atlantique en rapport avec les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national. | • (49) |
| Ressources : 1,8 M$ | • La coordination d'activités et de fonctions de développement économique au Canada atlantique. | • (47) |
| Total des ressources 240,8 M$ | (Nota : Les ressources sont destinées uniquement aux activités clés et reposent sur le Budget des dépenses 2000-2001.) | |

## C Réalisations sur le plan du rendement

### 1. Développement économique

*Croissance du nombre d'emplois :*

Le rendement des entreprises aidées par l'APECA a constamment dépassé celui de l'ensemble des entreprises de l'Atlantique sur le plan de la création d'emplois. Cela a été le cas à l'intérieur du mauvais climat économique du début des années 1990 et plus récemment de 1994 jusqu'à 1997, lorsque la croissance nette de l'emploi dans les entreprises aidées par l'APECA a été de 15 %, comparativement à 8 % pour toutes les entreprises de la région.

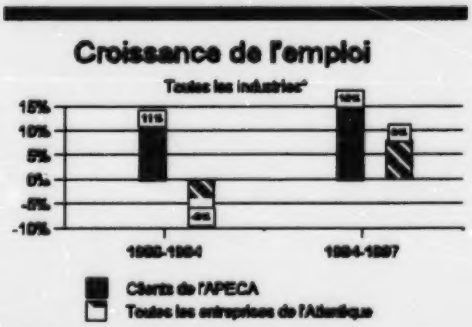


* À l'exclusion des industries des services gouvernementaux.
Source : Statistique Canada, Dynamique de l'emploi

*Revenus gagnés :*

D'après des données de Statistique Canada, la masse salariale de toutes les entreprises de l'Atlantique a augmenté de 9 % au cours des deux périodes 1989-1994 et 1994-1997, comparativement à des augmentations sur ce plan de 27 % et de 17 % respectivement pour les clients de l'APECA.

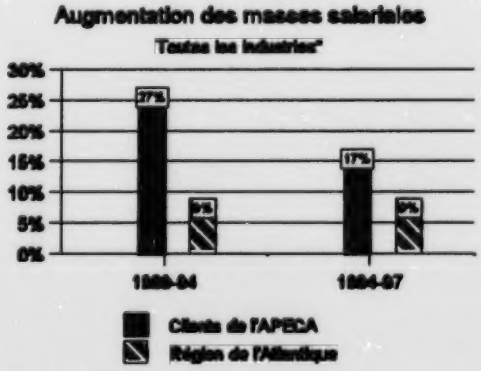


* À l'exclusion des industries des services gouvernementaux
Source: Statistique Canada, Dynamique de l'emploi

*Répercussions sur l'emploi en général en 1999-2000 :*

On estime que les programmes de l'APECA ont permis de créer ou de préserver 11 400 emplois en 1999-2000. Cette estimation inclut uniquement les emplois liés à des projets additionnels.[2] Le chiffre inclut aussi cependant les emplois indirects et induits découlant des dépenses des entreprises aidées par l'APECA et leurs employés. Ces répercussions ont été estimées à l'aide du modèle de l'économie de l'Atlantique établi par le Conference Board du Canada.

*Taux de survie des entreprises aidées par l'APECA :*

Après un an d'exploitation, le taux de survie des nouvelles entreprises aidées par l'APECA est d'environ 68 %, comparativement à 59 % pour toutes les entreprises. Après cinq ans, le taux de survie des entreprises aidées par l'APECA est encore élevé, d'environ 61 %, mais chute à seulement 24 % pour toutes les entreprises. (Voir le graphique.)

Le taux de survie des entreprises est généralement identique d'un secteur à un autre, mais les petites entreprises (de moins de 20 employés) bénéficient davantage de l'aide de l'APECA. Après cinq ans, le taux de survie des petites entreprises aidées par l'APECA est de 71 %, comparativement à 24 % pour toutes les entreprises de la même taille.

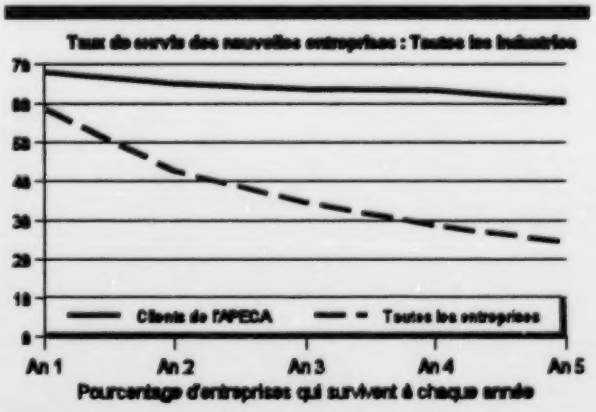


Source : Statistique Canada, Dynamique de l'emploi

[2] Le vérificateur général, dans son rapport en date de novembre 1995, au chapitre 18, définit l'effet d'accroissement comme suit : « on entend par besoin d'aide ou effet d'accroissement la probabilité qu'un projet ne serait pas mis en oeuvre à la même échelle, au même moment et au même endroit, sans aide gouvernementale ». Des enquêtes menées par Statistique Canada auprès de clients de l'APECA ont révélé que 95 % des projets qui lui ont été soumis n'auraient pu se dérouler comme prévu. Une enquête de suivi de l'APECA sur des projets viables qu'on avait refusé d'appuyer a révélé que 91 % n'ont pas été mis à exécution comme on le prévoyait. La vérification intégrée de l'Agence effectuée en 1995 par le vérificateur général a révélé que dans 81 % des cas on ne disposait pas des moyens qui auraient permis de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets proposés. Aux fins de l'évaluation des répercussions sur l'emploi de ses programmes, l'Agence a utilisé un facteur modéré de création d'emplois additionnels de 67 %, ce qui signifie que seulement 67 % des emplois créés grâce à des projets ayant bénéficié de l'aide de l'APECA sont en réalité déclarés.

## 2. Réalisations de l'Agence par secteur d'activité

L'APECA divise ses activités en deux secteurs. Le secteur Développement englobe la majeure partie du travail de l'Agence, tandis que le secteur d'activité Administration générale ne représente que 4,5 % du budget annuel de l'APECA.

Les réalisations de l'Agence pour le secteur d'activité Développement sont groupées suivant les trois engagements clés de l'APECA formulés dans *Une gestion axée sur les résultats 1999*, le rapport annuel au Parlement du président du Conseil du Trésor. Ces engagements consistent à fournir aux Canadiens et Canadiennes :

1) amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés;

2) des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités;

3) une plus grande activité économique au Canada atlantique à l'aide de politiques nationales adaptées aux besoins de la région.

## Rendement du secteur d'activité Développement :

*1) Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.*

### a. Accès aux capitaux et à l'information

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Créer des emplois et lancer de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux fourni aux PME de l'Atlantique. | De l'aide à environ 1 000 PME pour créer des emplois. | Objectif atteint. |
| Encourager la création d'autres fonds d'investissement par le secteur privé. | Au moins deux fonds de plus en activité dans la région. | Objectif atteint. |

**Réalisations**

L'an dernier, 989 PME ont reçu au total 119 millions de dollars aux termes du Programme de développement des entreprises (PDE). Cet appui direct aux PME devrait permettre de créer ou de préserver 4 700 emplois (dans une proportion de 64 % et de 36 % respectivement). Cette estimation est ajustée pour tenir compte de la création d'emplois additionnels et des répercussions des emplois indirects et induits.

L'APECA a aidé la Newfoundland and Labrador Federation of Cooperatives à mettre sur pied le Collective Enterprise Development Program aux termes de l'Entente Canada - Terre-Neuve sur le développement économique général. Ce programme fournit des micro-prêts et des services consultatifs aux gens à la recherche de possibilités de travail indépendant en leur permettant d'adhérer à des coopératives et à des groupes de crédit aux entreprises (crédit d'entraide).

Aux termes du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches (PCARP) à Terre-Neuve, l'APECA a également alloué 10 millions de dollars pour la

création d'une quinzaine de fonds de développement des collectivités dans des secteurs touchés par les difficultés de l'industrie des pêches.

**b. Accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship.**

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Favoriser une culture entrepreneuriale en faisant la promotion de l'entrepreneurship et des petites entreprises. | Que 18 % de la population du Canada atlantique ait « l'intention de créer une entreprise » d'ici à l'an 2000. | En 1999, le degré d'intention sur ce plan a atteint 13 % dans l'ensemble de la population du Canada atlantique, mais 23 % chez les jeunes adultes de la région. |

**Réalisations**

Dans le passé, l'Agence a axé son attention sur la surveillance du « degré d'intention de créer une entreprise » dans l'ensemble de la population de la région. Cet indicateur a presque doublé depuis 1991, passant de 7 % cette année-là à la fourchette des 12 à 13 % en 1999. L'APECA a commencé à faire porter ses efforts de promotion et de développement de l'entrepreneuriat sur les jeunes Canadiens de l'Atlantique pour tenir compte de la Stratégie Jeunesse du gouvernement fédéral. Elle surveille donc aujourd'hui plus étroitement chez les jeunes de 18 à 34 ans le « degré d'intention » de créer une entreprise. Au début des années 1990, quelque 11 % des jeunes Canadiens de l'Atlantique se sont déclarés intéressés à créer une entreprise au cours des deux années qui suivraient. En novembre 1999, cet indicateur s'établissait à 23 %. Même si l'Agence ne peut à elle seule s'arroger tout le crédit de cette augmentation de l'esprit

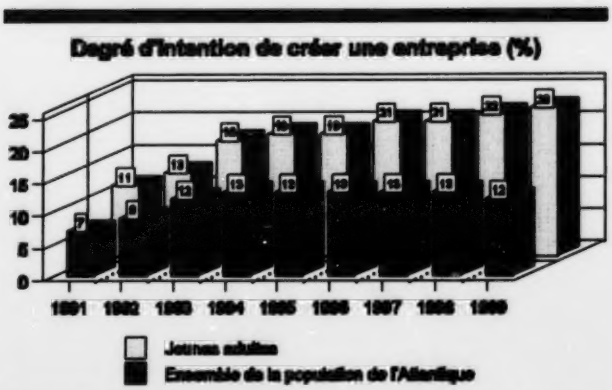

Source: Corporate Research Associates

d'entreprise, il est néanmoins possible d'associer ces résultats positifs à un certain nombre de mesures destinées à promouvoir l'entrepreneurship et la création de petites entreprises.
Mentionnons entre autres exemples d'activités de promotion de l'entrepreneurship qu'a encouragées l'APECA et qui ont joué des rôles importants dans la formation d'attitudes positives vis-à-vis de l'entrepreneurship deux séries télévisées : *Temps d'affaires* et *Leading Edge*. L'Agence a établi dans une nouvelle publication le profil de jeunes entrepreneurs pour qu'ils servent de modèles de rôle : *Faites-en votre affaire*. Elle a fait avec un stand itinérant, *YouCorp*, la tournée des écoles secondaires et des collèges de tout le Canada atlantique. Ce stand a reçu la visite de 4 500 élèves d'écoles secondaires et d'étudiants d'établissements d'enseignement postsecondaire. Plusieurs capsules sur de jeunes entrepreneurs ont également été diffusées dans le cadre de la production télévisée nationale de la CBC, *Street Cents*. En plus, une centaine de jeunes entrepreneurs de tout le Canada atlantique ont participé à la conférence L'Esprit d'entrepreneurship 2000, durant laquelle ils ont pris part à deux journées d'ateliers sur le perfectionnement des compétences en affaires.

L'APECA a commandé une série de séances de discussion en groupes avec des jeunes de tout le Canada atlantique pour mieux comprendre comment ils perçoivent l'entrepreneurship et pour définir des moyens qui permettraient au gouvernement de répondre le mieux à leurs besoins d'information.

**b. Accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship (suite)**

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Contribuer au développement de réseaux d'entrepreneurship. | Aide le Comité des collèges de l'Atlantique pour le développement entrepreneurial (CCADE) à mettre en oeuvre une stratégie visant l'ensemble de la région. | Participation à la mise sur pied d'un plan de trois ans. |
| Accroître les possibilités d'éducation, d'orientation et de formation en matière d'entrepreneurship. | Élargissement à la majorité des élèves de la maternelle à la 12e année du programme d'études en entrepreneurship/sur les entreprises d'ici à l'an 2000. | Objectif dépassé. |
| | Passage du nombre d'élèves/d'étudiants/de jeunes participant à des programmes de création d'entreprises à 1 200 par année d'ici à 2000-2001. | On a réalisé des progrès comme prévu. Environ 1 100 jeunes ont participé à des programmes de création d'entreprises en 1999-2000. |
| | Cinquante conseillers en petites entreprises agréés par l'Institut des conseillers en petites entreprises inc. (ICPEI) en 1999-2000. | L'objectif n'a pas été atteint en 1999, mais le projet semble en mesure de réaliser l'objectif fixé pour l'an 2000. |
| Contribuer au bagage de connaissances sur les pratiques de développement de l'entrepreneurship et les tendances au niveau des PME dans la région et à les faire comprendre. | Une étude pour déterminer ce qu'il faut faire afin que les organismes de développement aident mieux les femmes à réaliser leurs possibilités sur le plan entrepreneurial. | Une réunion d'intervenants sur le développement de l'entrepreneurship chez les femmes a permis de définir les besoins des femmes entrepreneures et des organismes axés sur l'entrepreneurship féminin, ainsi que certaines solutions pour y répondre. |

**Réalisations**

L'APECA et plusieurs de ses partenaires ont élaboré pour le CCADE un plan triennal destiné à mettre sur pied un vaste réseau de formateurs, d'étudiants, d'entrepreneurs, de fournisseurs de services et d'autres partisans du développement de l'entrepreneurship.

Quelque 218 enseignants de collège ont maintenant suivi des séances spéciales de formation en cours d'emploi sur l'entrepreneurship, ce qui devrait aider quelque 4 400 étudiants. L'objectif consistant à disposer de 500 formateurs en cours d'emploi sera probablement respecté à la fin de l'an 2000.

Au moyen d'un certain nombre de projets mis en branle avec la Fondation d'éducation des provinces de l'Atlantique, qui représente les quatre ministères provinciaux de l'Éducation, l'APECA a investi dans le développement de ressources éducatives en entrepreneurship et dans la formation connexe d'enseignants. Avec la mise en place cette année de plus de nouvelles ressources développées conjointement par l'APECA et ses partenaires provinciaux, les ministères provinciaux de l'Éducation estiment que 2 500 élèves de la maternelle à la 12e année ont la possibilité de se familiariser en classe avec les valeurs et les concepts entrepreneuriaux. Cela représente plus de 60 % du total de la population des élèves des écoles publiques. Une évaluation d'Entrepreneurship 12[3], offert dans environ la moitié des écoles secondaires de la Nouvelle-Écosse, a révélé que 16 % des élèves qui n'étudiaient plus dirigeaient leur propre entreprise, une proportion beaucoup plus élevée que celle révélée par d'autres études.

Même si 14 conseillers en petites entreprises ont été agréés en juin 1999, le nombre d'agréments de l'ICPEI en 1999 ont été légèrement inférieurs à ceux prévus en raison de la réorganisation de l'Institut. Cependant, les résultats enregistrés jusqu'ici pour l'année 2000 sont très bons et semblent sur la bonne voie. Trente-cinq conseillers en petites entreprises ont été agréés en juin et il est possible que 20 autres le soient cet automne.

Un comité de recherche sur le développement de l'entrepreneurship chez les femmes du Canada atlantique a été créé et un examen documentaire préliminaire sur le sujet est en cours. D'autres recherches sur les femmes entrepreneures suivront.

---

[3] Chaytor Educational Services, *Growing an Entrepreneurial Culture*, mai 2000.

**c. Participation à des programmes répondant aux besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes**

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Fournir plus de programmes d'aide financière, de formation et de counselling et plus de modèles et de mentors aux jeunes entrepreneurs. | 750 nouvelles entreprises et les emplois en découlant pour de jeunes entrepreneurs au cours de la période 1997-2000. | Objectif dépassé. |

**Jeunes :**

L'Agence a poursuivi ses partenariats avec des organismes comme les Corporations locales de développement économique (CLDE), les Commissions économiques et les centres universitaires d'aide aux entreprises dans le cadre de la prestation de fonds d'immobilisations, de mentors et d'une formation en affaires aux jeunes de tout le Canada atlantique, surtout au moyen de son Programme d'orientation et de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs. Ces partenariats ont entraîné l'octroi à de jeunes Canadiens et Canadiennes de l'Atlantique d'environ 500 prêts qui ont totalisé presque quatre millions de dollars en 1999-2000. Les prêts octroyés en 1999-2000 devraient permettre de créer ou de préserver près de 900 emplois. Cette estimation est ajustée pour tenir compte de la création d'emplois additionnels et des répercussions des emplois indirects et induits. Plus de 900 nouvelles entreprises ont été aidées au cours de la période 1997-2000, ce qui dépasse l'objectif fixé.

Un examen indépendant du programme susmentionné[4] a confirmé qu'il répondait aux besoins des jeunes entrepreneurs désireux de lancer une entreprise, créait un emploi pour chaque prêt d'un montant de 5 800 $ et occasionnait des coûts d'administration et de formation de 1 800 $ par emploi.

Cet examen a montré la nécessité d'apporter des améliorations dans les domaines de la formation, du counselling et du mentorat. L'APECA collabore actuellement avec des intervenants pour améliorer ces volets du programme en question.

[4] Collins Management Consulting and Research Ltd. *A Review of ACOA's Seed Capital ConneXion Program for Young Entrepreneurs*, juillet 1999.

**Autochtones :**

Dans le cadre de l'engagement de l'APECA vis-à-vis de l'Initiative de développement des entreprises autochtones (IDEA) du gouvernement fédéral, on mettra sur pied le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) dans les 31 réserves du Canada atlantique, six communautés inuits et métis du Labrador et quatre organisations « hors-réserve » (41 endroits au total). On s'attend à ce que le RSEA soit entièrement déployé d'ici à la fin du présent exercice.

En Nouvelle-Écosse, l'APECA et le gouvernement provincial ont continué à collaborer étroitement avec la communauté mi'kmaq par l'entremise de l'Economic Development Committee of the Tripartite Forum. Mentionnons entre autres progrès importants enregistrés au cours de l'année écoulée l'approbation d'un fonds de développement économique des Premières nations. Des changements destinés à améliorer les choses ont été recommandés à la suite d'un examen récent du Tripartite Forum. On mettra sur pied un groupe de travail qui comprendra des représentants de tous les ordres d'administration publique et on rationalisera les fonctions administratives fédérales, provinciales et municipales.

Au Labrador, l'APECA joue actuellement un rôle de soutien de plus en plus important dans le développement économique des communautés autochtones. Dans le passé, le point de mire des communautés autochtones du Labrador a été la réalisation des avantages susceptibles de découler de possibilités de méga-développement. On a maintenant déplacé ce point de mire vers un développement plus local, à plus petite échelle, de l'intérieur. Soulignons entre autres aspects particuliers sur ce plan les possibilités offertes par la foresterie, la pêche et l'agrandissement des carrières. L'intérêt pour l'approche zonale du développement économique des collectivités s'est ravivé avec la création d'un nouveau conseil de développement économique régional (CDER) pour le nord du Labrador.

Les ordres supérieurs de gouvernement au Nouveau-Brunswick associés à l'Initiative conjointe de développement économique ont pris des mesures pour accroître leur rôle dans le développement économique des communautés autochtones. Pour y contribuer, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'APECA et la Société d'aménagement régional ont créé le Fonds de développement économique des communautés autochtones, qui est destiné à financer des projets autochtones viables pour lesquels des fonds ne seraient pas disponibles autrement. En 1999-2000, 18 projets ont été financés; neuf ont bénéficié d'une aide financière aux termes du volet Planification, alors que les autres en profitaient aux termes du volet Projets et initiatives.

Le Programme Jeunes stagiaires autochtones au Nouveau-Brunswick offre à de jeunes Autochtones la possibilité de travailler et d'être formés dans le domaine du développement économique des collectivités. En 1999-2000, dix stagiaires ont été recrutés pour travailler dans les commissions de développement économique régional et au Centre de services aux entreprises Canada - Nouveau-Brunswick. Sur les sept jeunes qui ont achevé leur stage, trois ont trouvé un emploi à temps plein et le stage de deux autres a été prolongé d'une année. On a recommandé à la suite d'une évaluation récente du programme[5] de le prolonger également d'un an. L'APECA en a conclu qu'il faut tabler sur cette expérience afin d'avoir plus d'influence sur les organismes d'accueil et de fournir aux stagiaires un plus vaste aperçu des activités de développement économique.

Mentionnons parmi les autres activités au Nouveau-Brunswick des ateliers sur l'entrepreneurship et la réalisation d'un programme pilote Jeunes entreprises « Les études : un choix économique ». Plus d'une centaine de jeunes Autochtones ont participé à ces activités.

[5] APECA, *Evaluation of the Aboriginal Youth Internship Program in New Brunswick*, juillet 2000.

### d. Amélioration des compétences en gestion des propriétaires/exploitants de PME

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Coordonner des recherches sur l'utilisation par les entreprises du Canada atlantique des Pratiques de gestion commerciale (PGC). | Un exposé de principes fournissant un aperçu des besoins des PME et une approche coordonnée pour y répondre. | On a achevé l'établissement d'un plan stratégique fournissant un aperçu d'activités que l'APECA devra réaliser. |
| Organiser une table ronde de partenaires pour le développement économique au Canada atlantique afin de discuter des résultats des recherches et tracer l'orientation ultérieure des efforts en matière de PGC. | Une plus grande sensibilisation chez les partenaires pour le développement économique aux besoins en PGC des PME de l'Atlantique et une entente sur une action coordonnée. | On a tenu des séances de consultation avec des partenaires pour le développement économique afin de leur permettre d'apporter leur contribution au plan stratégique en matière de PGC. |
| Achever la mise au point et/ou le lancement des outils suivants : un outil de diagnostic des PGC; un répertoire de fournisseurs de formation/une base de données en direct sur ces derniers; un outil d'évaluation des performances/ de comparaison du rendement. | Une augmentation du nombre de clients de l'APECA qui ont mis en oeuvre ou remanié leurs pratiques de gestion ou qui autrement ont amélioré leurs compétences en gestion. | Le nombre d'entreprises ayant accès aux services des PGC a augmenté de plus de 76 % de 1998-1999 à 1999-2000. |

**Réalisations**

À l'aide des réactions recueillies à partir de consultations, on a achevé l'établissement d'un plan stratégique fournissant un aperçu d'activités que l'APECA devra réaliser, en coordination avec ses partenaires, pour appuyer le développement de la gestion des entreprises au Canada atlantique. Ces activités seront axées sur l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services de counselling commercial et des compétences en gestion des propriétaires d'entreprise.

Durant l'exercice 1999-2000, l'Agence a continué à appuyer les PME de l'Atlantique pour apporter des améliorations à leurs pratiques et processus de gestion. Elle a fourni à 30 entreprises une aide financière d'environ deux millions de dollars au total qui leur a permis de perfectionner leurs ressources humaines, d'accroître leur productivité et/ou d'améliorer la qualité de leurs produits ou services et d'en développer la commercialisation, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à l'exercice précédent, durant lequel l'Agence a fourni à 17 entreprises une aide financière totale de 1,5 million de dollars.

### e. Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies; amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques

| Objectif : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Renforcer le rendement en matière d'innovation de la région de l'Atlantique grâce à la mise au point et à la commercialisation de nouvelles technologies, à l'accroissement des moyens technologiques et à la croissance des secteurs stratégiques. | Quinze nouveaux partenariats entre des centres de recherche et le secteur privé. | Objectif dépassé. |
| | Quatre partenariats internationaux de R-D. | Objectif atteint. |
| | Quinze projets de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). | Objectif dépassé. |
| | Un ensemble de nouvelles mesures de partenariat pour renforcer le système d'innovation de la région, accroître l'innovation dans les secteurs stratégiques et améliorer les compétences en innovation. | Objectif atteint. |

**Réalisations**

L'importance accordée par l'APECA à l'établissement et à l'accroissement de liens entre les intervenants clés en matière d'innovation de la région a beaucoup contribué à renforcer le système régional d'innovation. Les organismes de recherche ont renforcé entre eux leurs liens et ceux qu'ils ont forgés avec le secteur privé. En effet, 75 % des répondants à un sondage mené pour une évaluation récente de l'aide fournie par l'APECA au titre de l'innovation ont mentionné que l'Agence a contribué à améliorer les liens entre les centres de recherche et le secteur privé, tandis que 71 % ont fait mention d'un renforcement des liens entre les centres de recherche eux-mêmes.[6]

Plusieurs des principaux centres, réseaux et organismes de recherche appuyés par l'APECA ont joué un rôle important dans le cadre des efforts destinés à favoriser les liens avec le secteur privé. On estime, en se fondant sur un suivi exercé auprès des principaux organismes, que plus de 30 nouveaux partenariats de R-D et/ou de commercialisation de technologies clés ont été mis sur pied, ce qui correspond à plus du double de l'objectif fixé pour 1999-2000.

Ces liens peuvent jouer un rôle déterminant dans la croissance des petites entreprises en entraînant la commercialisation de technologies. Un examen préliminaire d'alliances clés signalées dans des rapports précédents sur le rendement a révélé la création au total d'environ 500 emplois dans les entreprises participantes.

L'APECA a également réussi à respecter les objectifs fixés relativement à l'établissement de liens entre les entreprises de l'Atlantique et des partenaires internationaux. Un partenariat entre Telecom Applications Research Alliance et Goldcare Indutiae Inc., par exemple, a permis à de petites entreprises de pointe du Canada atlantique de rencontrer des mentors et d'avoir accès à des compétences et connaissances spécialisées dans des domaines comme le capital de risque. Trois nouveaux partenariats ont déjà été établis entre des intérêts américains et des entreprises de l'Atlantique pour assurer un encadrement et l'accès à du financement aux fins de la commercialisation de produits de haute technologie.

L'appui de l'APECA à l'enseignement supérieur a permis à des universités du Canada atlantique de tirer profit des fonds de la FCI, qui a financé l'an dernier plus de 20 nouveaux projets. On a conclu à la suite de l'évaluation susmentionnée que sans l'appui de l'Agence, l'accès au financement qu'on peut obtenir de la FCI aurait été énormément plus limité. En raison toutefois des réductions du financement prévu

[6] Applied Management, *Évaluation du volet innovation et technologie de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique*, juin 2000.

pour les universités, on n'a pas utilisé autant qu'on le prévoyait à l'origine les allocations de fonds de la FCI même avec l'appui fourni par l'APECA.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied le Fonds d'innovation de l'Atlantique, pour lequel on a prévu 300 millions de dollars sur cinq ans à partir de 2000-2001. Ce fonds servira, à partir d'une approche fondée sur la collaboration et l'établissement de partenariats avec les intervenants clés en matière d'innovation de la région :

- à stimuler le développement technologique et l'innovation au Canada atlantique, à renforcer la capacité de la région de mettre au point et de commercialiser de nouvelles technologies et à accélérer sa transition à une économie davantage axée sur le savoir;
- à établir des partenariats avec le secteur privé et le monde de la recherche pour combler des lacunes sur le plan des moyens actuels de R-D, à accroître la connectivité entre les établissements de recherche et les entreprises et à assurer la commercialisation des résultats de recherches scientifiques et technologiques.

### f. Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme

De 1989 à 1997, le nombre d'emplois dans les entreprises des secteurs de l'hébergement et des aliments et boissons aidées par l'APECA a augmenté de 18 %, comparativement à 6 % pour l'ensemble des entreprises de ces secteurs, qui comptent pour 55 à 60 % du total des dépenses des touristes. La masse salariale des clients de l'APECA faisant partie de l'industrie du tourisme a augmenté de 33 %, comparativement à 16 % pour les entreprises en général. En 1997, les salaires par employé dans les entreprises aidées par l'APECA étaient de plus de 9 % supérieurs à la moyenne enregistrée pour l'ensemble de l'industrie.

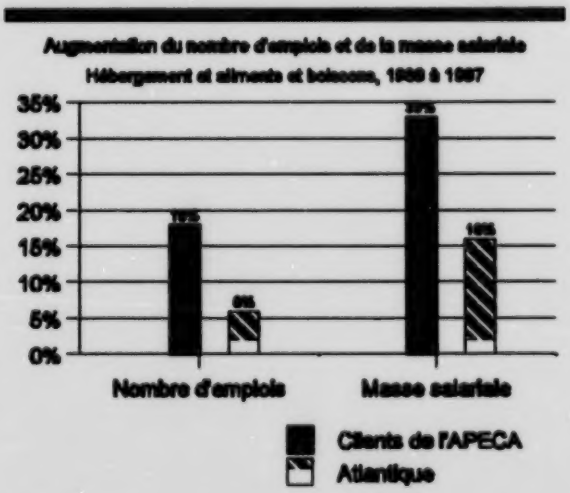


Source : Statistique Canada, Dynamique de l'emploi

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Contribuer aux mesures de développement des marchés et des produits régionaux et à la Foire du tourisme de la région de l'Atlantique pour promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique. | Un rendement de l'investissement (RI) de 10 $ le dollar d'investissement dans une campagne de commercialisation et des retombées économiques de 26 millions de dollars à partir de la campagne de commercialisation de 1999 du Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique (PITCA). | L'objectif a presque été atteint pour le RI. |
| | 150 exploitants d'entreprise(s) touristique(s) (vendeurs) du Canada atlantique et 75 forfaitistes (acheteurs) nord-américains à la Foire du tourisme de la région de l'Atlantique 1999. | L'objectif a été atteint pour les vendeurs, mais non pour les acheteurs. |
| Contribuer au développement de services et d'attractions touristiques et moderniser l'infrastructure d'hébergement. | Environ 50 nouveaux projets qui créeront 150 emplois additionnels dans le secteur des services et des attractions touristiques et qui préserveront une centaine d'emplois existants. | Objectif dépassé. |

**Réalisations**

La Mesure de marketing touristique du Canada atlantique est un projet annuel du PITCA qui met à contribution l'APECA, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Cette mesure consiste à promouvoir sur des marchés ciblés toute la région de l'Atlantique comme destination touristique.

Pour développer la viabilité du secteur du tourisme, la campagne 1999 visait à tabler sur le capital marques établi par des partenaires provinciaux de l'APECA dans les régions de la Nouvelle-Angleterre et des États américains du centre du littoral de l'Atlantique. Les efforts de commercialisation consentis en 1999 ont produit un rendement de l'investissement (RI) de 9,40 $ et des retombées économiques directes de 36,6 millions de dollars pour la région. Le RI en 1999 a été de 4 % plus élevé que les rendements des investissements enregistrés en 1998. Proportionnellement, les retombées économiques de 36,6 millions de dollars en 1999 ont été de 1 % plus élevées que celles enregistrées en 1998. Les efforts ultérieurs de commercialisation du PITCA continueront à renforcer les activités d'étude de marché servant à appuyer des campagnes de commercialisation de façon à en accroître l'efficacité (le RI).

**Indicateurs du rendement de l'investissemen**

Campagne nord-américaine (1996 à 1999)

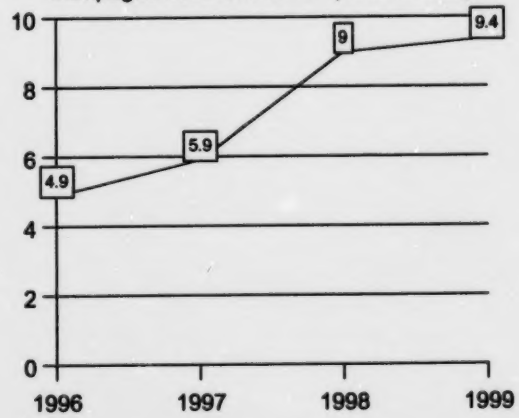


Sources : Diverses études de conversion

La Foire du tourisme 1999, un événement destiné à promouvoir le Canada atlantique comme destination touristique, a attiré 52 acheteurs et 255 vendeurs. Une évaluation sur place de l'événement a révélé que plus de 50 % des vendeurs qui y ont assisté ont déclaré qu'elle avait ou aurait des répercussions sur leur volume des ventes, leur rayonnement sur le marché, leurs affaires et leurs compétences en commercialisation.[7] Plus de la moitié des vendeurs n'ont cependant signalé aucune vente directe à la suite de cet événement. Une évaluation de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique a révélé que la Foire et d'autres mesures ont eu des répercussions positives sur l'état général de préparation à l'entrée sur le marché des forfaitistes de l'industrie touristique au Canada atlantique.[8]

En 1999-2000, l'APECA a dépassé de loin l'objectif fixé pour le lancement de nouveaux projets dans le secteur des services et des attractions touristiques. Plus de

[7] Partenariat de l'industrie du tourisme au Canada atlantique, *Atlantic Canada Showcase 1999, On-site Evaluation*, décembre 1999.

[8] KPMG Consulting et Collins Management Consulting and Research Ltd., *Évaluation finale de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique*, mars 2000.

200 nouveaux projets ont été approuvés, ce qui a entraîné la création d'après les estimations de 450 emplois et la préservation d'environ 250 autres. Ces projets contribuent au développement des services et des attractions touristiques et à la modernisation ou à la rénovation de l'infrastructure actuelle d'hébergement touristique.

### g. Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation (nouveaux exportateurs); accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels et sur un ensemble diversifié de marchés

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Déterminer des exportateurs éventuels et fournir la formation et l'encadrement nécessaires pour qu'ils soient prêts à exporter. | Un objectif annuel de 80 exportateurs potentiels ayant achevé la formation en préparation à l'exportation en 1999-2000. | Objectif dépassé. |
| Fournir une aide financière et sous forme de conseils aux entreprises prêtes à exporter afin de les aider à exporter pour la première fois. | Un objectif annuel de 80 PME entrant avec succès pour la première fois sur le marché international. | Objectif atteint. |
| Amener des entreprises à établir des réseaux d'exportation et à lancer des activités commerciales de promotion du commerce extérieur (PCE) sur des marchés clés en élaborant des stratégies d'exportation propres aux secteurs présentant la plus grande possibilité/capacité d'exportation. | Des stratégies détaillées d'exportation pour trois secteurs clés et un objectif annuel de 40 exportateurs diversifiant au niveau international leurs activités de commercialisation sur de nouveaux marchés. | L'objectif n'a pas été atteint. On a élaboré des stratégies sectorielles d'exportation et 24 exportateurs sont en train de diversifier au niveau international leurs activités de commercialisation sur de nouveaux marchés. |

**Réalisations**

Plus de 500 PME ont participé à des programmes de formation en préparation à l'exportation parrainés par l'Agence aux termes du programme de formation Sensibilisation à l'exportation de l'APECA en Nouvelle-Écosse, des séances de sensibilisation à l'exportation de l'APECA au Nouveau-Brunswick et des programmes de sensibilisation de l'APECA à l'Île-du-Prince-Édouard et de l'APECA à Terre-Neuve.

Plus de 24 entreprises et 64 étudiants d'université ont participé au Programme de partenariat sur l'exportation, un partenariat entre l'APECA et des PME et des universités du Nouveau-Brunswick. Ce programme donne à des PME accès à bon marché à des renseignements complets au sujet des possibilités d'exportation sur le marché américain. La séance 1999-2000 a donné lieu à deux missions commerciales à Boston et à New York.

Grâce à l'appui de l'Agence, 81 PME ont réussi à entrer sur le marché des exportations.

En voici un seul exemple : plusieurs entreprises exportent actuellement sur le marché international grâce au financement qu'elles ont reçu du Fonds de technologie océanique de Terre-Neuve. Ce fonds, qui est axé sur le développement de nouveaux produits, a permis d'appuyer un certain nombre de projets comme ceux liés à la mise au point d'un enregistreur de données de voyage et de matériel électronique de surveillance en mer et à la conception de navires à l'aide de logiciels de modélisation numérique. Tous les produits en découlant sont exportés sur le marché international.

Une enquête destinée à exercer un suivi auprès des clients du Programme de développement des entreprises (PDE) identifiés comme des entreprises qui exportaient pour la première fois en 1998 et en 1999 a donné des résultats très positifs.[9] Tous les clients aidés par l'APECA qui ont été interviewés dans le cadre de cette enquête exportent encore aujourd'hui avec succès. En outre, toutes les entreprises ayant exporté pour la première fois en 1998 qui ont été interviewées lors de l'enquête ont signalé une augmentation de leur chiffre d'affaires au cours des deux années précédentes.

Un examen de l'Entente de COOPÉRATION Canada - provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur a révélé qu'il fallait consacrer plus d'efforts à la formation de nouveaux exportateurs, même si l'on avait enregistré des succès

[9] APECA, *Enquête de suivi auprès d'entreprises appuyés par le PDE ayant exporté pour la première fois - Été 2000*, juillet 2000.

considérables sur ce plan.[10] On a recommandé dans le rapport de cet examen une stratégie d'accroissement de la sensibilisation qui ciblerait des exportateurs potentiels et une approche de la formation qui mettrait l'accent sur une formation à court terme adaptée aux besoins d'entreprises pouvant être prêtes à exporter et novices en matière d'exportation.

### h. Accroissement des Investissements étrangers directs (IED) dans la région

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Mettre en oeuvre un programme de recherche d'investissements avec des partenaires comme les Partenaires pour l'investissement au Canada afin d'accroître les IED dans la région. | Une stratégie de promotion des investissements amorcée en 1999-2000, qui, à moyen et à long terme, entraînera une augmentation des IED dans la région. | L'objectif n'a pas été atteint, mais on a entrepris de faire des efforts pour accroître la collaboration entre les gouvernements provinciaux. |

**Réalisations**

Les efforts destinés à accroître la collaboration entre les provinces ont consisté à mettre sur pied un comité de coopération pour l'investissement au Canada atlantique avec les quatre gouvernements provinciaux (N.-B., T.-N., N.-É., et Î.-P.-É.) pour optimiser la coordination régionale à l'échelle panatlantique.

L'APECA a fourni de l'aide aux termes de l'EDER Canada - Nouveau-Brunswick pour commercialiser auprès des entreprises le Nouveau-Brunswick comme lieu où s'établir ou prendre de l'expansion afin de faire des affaires au niveau international. Certains secteurs relevant des centres d'appel et de la technologie de l'information ont été ciblés aux États-Unis et en Europe. Une aide a été accordée aux termes de l'EDER pour l'établissement de 10 nouveaux centres d'appel cet année.

[10] Belleclaire Consulting, *Examen de l'Entente de coopération sur la promotion du commerce extérieur 1994-2000*, février 2000.

### i. Aux termes du Programme de COOPÉRATION

| Objectif : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Fournir du financement pour aider les provinces de l'Atlantique à atteindre des objectifs économiques conjoints en matière d'augmentation du nombre d'emplois durables grâce au développement des exportations/à la substitution d'importations, au développement de l'entrepreneurship, au développement économique des collectivités, à l'établissement d'une infrastructure stratégique et à des investissements dans les secteurs clés. | Augmentation du nombre d'emplois créés et préservés.<br><br>Augmentation des revenus gagnés.<br><br>Augmentation des ventes au Canada et à l'étranger. | Amélioration de la situation de l'emploi.<br><br>Collaboration avec les provinces afin de mettre au point des outils de mesure pour les autres attentes fédérales-provinciales. |

**Réalisations**

On a effectué des investissements clés dans des domaines comme la technologie de l'information, le tourisme, l'innovation, le commerce, l'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires. On continue à mettre l'accent aux termes des programmes fédéraux-provinciaux sur des mesures non commerciales comme le montre le fait que 87 % des emplois directs ont été créés ou préservés dans le secteur non commercial, contre seulement 13 % dans le secteur commercial. En 1999-2000, l'activité générée par le Programme de COOPÉRATION a permis de créer ou de préserver plus de 1 900 emplois. Cette estimation est ajustée pour tenir compte de la création d'emplois additionnels et des répercussions des emplois indirects et induits.

Voici des exemples de mesures de COOPÉRATION :

**Nouvelle-Écosse**
Le Partenariat de l'industrie des sciences de la vie (PISV) est une mesure conjointe en matière de technologie de l'information et de biotechnologie de 1,6 million de dollars

visant à faire de la Nouvelle-Écosse un centre de premier plan au sein des industries internationales liées aux sciences de la vie. Présenté en 1997, le programme a pour objectif de transformer les industries liées à la biotechnologie, au matériel médical et à la santé en un moteur économique qui entraînera la création d'emplois, l'accroissement des exportations annuelles et l'investissement de nouveaux capitaux. Environ 150 emplois ont jusqu'ici découlé de cette mesure, qui a contribué au taux de croissance de 40 % observé en 1999 dans l'industrie des sciences de la vie de la Nouvelle-Écosse (deux fois la moyenne nationale).[11]

**Nouveau-Brunswick**

En 1999-2000, l'APECA a approuvé cinq nouveaux projets d'immobilisations touristiques évalués à 2,1 millions de dollars aux termes de l'EDER Canada - Nouveau-Brunswick et cinq nouvelles études évaluées pour leur part à 176 750 $. Elle a, en plus, continué à travailler à 11 projets touristiques approuvés les années précédentes qui ont occasionné pendant l'année financière des dépenses de 1 238 750 $.

**Île-du-Prince-Édouard**

À la suite de la fermeture de la base des Forces canadiennes de Summerside, les gouvernements ont commencé à s'employer activement à transformer cette installation en parc aérospatial. L'industrie aérospatiale de l'Île-du-Prince-Édouard a moins de dix ans, mais emploie plus de 400 personnes et réalise des ventes à l'exportation d'une valeur de 120 millions de dollars. Une contribution de 1,7 million de dollars, dont 1,445 million de dollars de l'APECA, a été versée aux termes de l'EDER Canada - Île-du-Prince-Édouard au titre du développement de l'infrastructure afin d'offrir des possibilités additionnelles d'investissement aux fins de l'établissement de futurs locataires éventuels dans le parc aérospatial.

**Terre-Neuve**

L'APECA a fourni de l'aide aux termes de l'Entente sur le développement économique général afin d'assurer la poursuite de l'exploitation de la New South Alliance, un réseau commercial international souple pour l'industrie de la technologie marine de Terre-Neuve et du Labrador. Sa contribution a été de 100 400 $ sur 273 200 $, le coût total du projet. Le réseau en question générera des possibilités commerciales dans le secteur des industries maritimes, ce qui s'inscrit dans le prolongement du protocole d'entente signé en 1997 entre le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador et la South Coast Metropole Partnership, South Coast Marketing Company, du Royaume-Uni.

---

[11] Life Sciences Industry Partnership, *Year 1 Progress Report and BioNova, Innovacorp and LSIP, Life Sciences Nova Scotia new growth industry*, juillet 2000.

La New South Alliance aide des entreprises provinciales de technologie marine à avoir accès à des partenaires complémentaires pour soumissionner en vue de l'obtention de marchés. Elle collabore avec une quarantaine de PME et d'autres organismes qui y sont liés, dont environ les deux tiers de Terre-Neuve et du Labrador et l'autre tiers de la région de la côte sud du Royaume-Uni. Le réseau collabore également avec des entreprises pour s'attaquer à certains défis que pose l'exportation.

## *2) Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités.*

L'APECA s'occupe de promouvoir le développement économique des régions rurales du Canada atlantique. L'Agence participe activement au Partenariat rural canadien (PRC), un groupe de 28 ministères et organismes fédéraux qui s'emploient à faire en sorte que les programmes, les politiques et les activités du gouvernement fédéral fournissent un réseau coordonné de soutien aux collectivités rurales.

Au même titre que l'aide financière assurée aux entreprises rurales par l'entremise des Corporations locales de développement économique (CLDE), une grande partie des fonds de l'APECA fournis grâce au Programme de développement des entreprises (PDE) est investie dans les zones rurales de la région. L'APECA appuie également le processus de planification du développement économique en finançant des organismes de développement économique des collectivités (ODEC) comme les commissions de développement économique régional (CDER) au Nouveau-Brunswick, les CDER à Terre-Neuve, les administrations de développement régional (ADR) en Nouvelle-Écosse et les sociétés de développement économique à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'APECA voit à ce qu'on tienne compte des besoins des milieux ruraux en adoptant une perspective rurale pour nombre de ses mesures. Le Partenariat pour l'investissement au Canada Atlantique (PICA), récemment annoncé, par exemple, inclut un investissement important de 135 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour le Développement économique des collectivités.

### a. Aide à la planification des collectivités

Beaucoup de collectivités font montre d'initiative et de vision. L'APECA collabore avec ces collectivités, les aidant à assumer la responsabilité de leur propre développement économique. Elle collabore également avec les gouvernements provinciaux et ses partenaires régionaux et locaux pour développer la capacité des collectivités de planifier et de mettre en oeuvre des possibilités viables et autosuffisantes de développement économique, y compris des possibilités pour les jeunes de la région. En 1999-2000, l'Agence a versé une contribution de six millions de dollars au réseau des 51 ODEC pour les aider à financer leurs principales opérations et leur planification.

On a récemment entrepris un certain nombre d'évaluations des ODEC. L'un des principaux rôles des ODEC consiste à fournir des avis et des conseils aux entrepreneurs. Des évaluations réalisées en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick indiquent que ces services ont été bien accueillis. L'évaluation effectuée à Terre-Neuve montre pour sa part qu'on est en train de réaliser dans cette province des progrès au niveau de l'élargissement de la nouvelle approche zonale du développement économique des collectivités. Ces évaluations ont cependant aussi révélé que dans beaucoup de régions rurales, on ne dispose pas facilement des compétences et de l'expérience qui permettraient de planifier et de poursuivre des possibilités de croissance. L'APECA est en train d'adopter des mesures pour aider des collectivités à acquérir la formation et les compétences spécialisées nécessaires à l'amélioration de leur planification.

### b. Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Fournir les services des CSEC liés aux entreprises qui sont axés sur le client. | Maintien d'un degré élevé de satisfaction de la clientèle. | Le degré de satisfaction de la clientèle reste supérieur à 87 %, malgré une augmentation de plus de 85 % du nombre de demandes de renseignements. |
| Faciliter et simplifier l'accès et fournir des modes efficaces d'accès aux services gouvernementaux aux entreprises dans les collectivités rurales et urbaines situées à l'extérieur des capitales provinciales. | Accroissement de l'accès aux données des CSEC par Internet et par l'entremise d'un réseau d'intermédiaires comme les CLDE. | L'APECA est bien établie sur Internet et a conclu un partenariat de prestation de services avec les CLDE. |
| Identifier des services de soutien aux PME qui peuvent être fournis plus efficacement au niveau local et encourager des ministères fédéraux et provinciaux à utiliser des ODEC pour offrir leurs programmes. | Un nombre accru de services et de programmes gouvernementaux accessibles au niveau local, surtout dans les régions rurales. | Les CLDE sont devenues des partenaires de la régionalisation avec les CSEC, offrant un meilleur accès à l'information commerciale et aux services gouvernementaux. |

**Réalisations**

Les CSEC continuent à améliorer l'accès à leurs bases de données pour les collectivités rurales au moyen d'Internet dans le cadre de leur partenariat innovateur avec des intermédiaires comme les CLDE et les ODEC. Chaque CSEC du Canada atlantique s'est établi sur Internet, ce qui fournit à ses clients ruraux et urbains une gamme complète de services en direct.

Même si la charge de travail dans les CSEC de l'Atlantique est passée de 133 000 demandes de renseignements en 1998-1999 à 246 245 en 1999-2000, le degré de satisfaction de la clientèle reste supérieur à 87 %. Une évaluation effectuée récemment par le Secrétariat national des CSEC[12] pour laquelle on a interrogé près de 2 000 clients, 120 intermédiaires et 75 partenaires a confirmé que tous étaient très satisfaits des services offerts. L'évaluation souligne qu'en plus d'être satisfaits des services des CSEC, les clients ont trouvé que l'information fournie par les personnes-ressources de ces centres à des fins d'aiguillage était exacte et dans la plupart des cas très utile à leurs besoins.

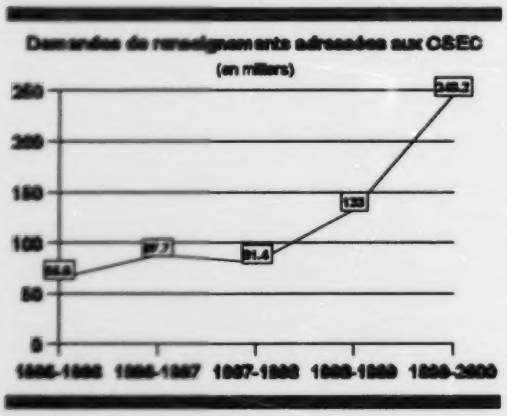


[12] Centre de conseils en gestion de Conseils et Vérification Canada, *Evaluation of the CBSC National Secretariat*, avril 1999.

## b. Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux (suite)

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Avoir davantage recours à des activités de planification et à des études d'entreprises. | Accroissement de 10 % en l'espace de trois ans de l'accès aux activités des services-conseils (SC). | Objectif dépassé. |

**Réalisations**

L'engagement de l'APECA vis-à-vis des SC s'est accru de façon spectaculaire au cours des trois dernières années. L'augmentation du budget des SC de 1996-1997 à 1999-2000 a atteint 90 % environ. Une évaluation du programme a révélé que les SC fournissent de précieux services aux PME à un prix très modéré.[13]

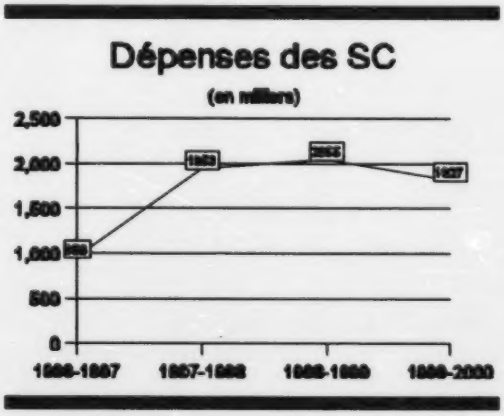


On a récemment mis à jour les lignes directrices des SC à partir des conclusions du rapport d'évaluation pour mieux harmoniser les produits qu'ils offrent avec les besoins actuels de la clientèle.

[13] APECA, *Rapport d'évaluation du Programme de services-conseils (SC)*, juillet 1999.

### c. Prestation de services de counselling et de services financiers par les CLDE

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Contribuer aux fonds d'investissement des CLDE pour aider à financer et à conseiller les PME dans les régions rurales et collaborer avec les Corporations pour optimiser l'utilisation des fonds d'investissement. | 3 000 prêts au cours de la période 1997-1998 à 1999-2000. | Objectif dépassé. |

**Réalisations**

En 1999-2000, les CLDE ont octroyé plus de 1 100 prêts d'une valeur totale de 34 millions de dollars à partir de leurs fonds d'investissement dans les collectivités, pour appuyer des projets de création et d'expansion d'entreprises dans tout le Canada atlantique. Ces prêts devraient permettre la création ou la préservation de 2 800 emplois. Cette estimation est ajustée pour tenir compte de la création d'emplois additionnels et des répercussions des emplois indirects et induits. Au cours des trois dernières années financières, les CLDE ont fourni un total cumulatif de 4 050 prêts, ce qui dépasse de 1 050 leur objectif triennal de 3 000 prêts, une augmentation de 35 % par rapport à ce qui était prévu.

### d. Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique

En 1999-2000, l'APECA a mis en place une nouvelle mesure d'adaptation des pêches, la composante Développement économique du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches (PCARP). Ce programme appuie des mesures clés de développement économique dans les régions touchées par le ralentissement marqué dans l'industrie de l'exploitation du poisson de fond. En Nouvelle-Écosse, on a approuvé aux termes de cette mesure 21 projets, y engageant 11,2 millions de dollars. Ces projets englobent une gamme d'activités, y compris l'élargissement de l'infrastructure touristique, le développement de la capacité des organismes communautaires et des entreprises locales et la prestation de compétences et d'une infrastructure liées à la technologie de l'information. On a aussi entrepris des projets à

l'Île-du-Prince-Édouard, l'élargissement de l'infrastructure touristique et le développement d'une destination écotouristique du côté ouest de l'Île.

À Terre-Neuve, on a prévu aux termes du PCARP 19,2 millions de dollars pour des projets destinés à diversifier l'économie des régions rurales, ce qui a inclus des activités à l'intérieur du secteur des pêches et des mesures de développement des collectivités principalement axées sur des améliorations à l'infrastructure touristique.

L'Entente sur la relance économique (ERE), une entente quinquennale de 100 millions de dollars appliquée à Terre-Neuve, est centrée sur le développement des industries de l'aquaculture, du tourisme et des technologies de pointe à l'intérieur d'une approche ciblée destinée à atténuer la trop grande dépendance par rapport à l'industrie des pêches. Les fonds investis dans le secteur de l'aquaculture contribuent à la croissance importante de l'industrie. La valeur de la production a augmenté de plus de 400 % au cours des quatre dernières années, passant de 3,5 millions de dollars en 1995 à 18 millions de dollars en 1999. De même, le secteur du tourisme a énormément bénéficié de l'ERE. Cette dernière a joué un rôle clé, aidant la Memorial University à devenir un chef de file sur le plan de l'éducation à distance et de la technologie dans les écoles.

Au Nouveau-Brunswick, l'EDER Canada - Nouveau-Brunswick a favorisé, par exemple, l'agrandissement du Village historique acadien. Cette attraction touristique remarquable est un symbole de l'histoire des Acadiens dans la région.

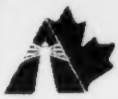

*3) Une plus grande activité économique au Canada atlantique grâce à des politiques nationales adaptées aux besoins de la région.*

**a. Politiques**

| **Objectif :** | **Attentes :** | **Résultats :** |
|---|---|---|
| Coordonner l'action des principaux intervenants économiques au niveau de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera un accroissement de la productivité. | Promotion d'une meilleure compréhension des défis économiques auxquels la région est confrontée et des possibilités qui s'offrent à elles. | Contribution au processus de planification stratégique de l'Agence et au Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) du gouvernement fédéral. L'APECA mettra au point des mesures pour vérifier les retombées économiques qui découleront de ce partenariat. |
| | Élargissement du réseau des partenaires sur le plan des politiques grâce à des études et/ou des tables rondes et des séminaires sur les politiques. | On a produit plusieurs rapports d'étude et tenu des conférences pendant toute l'année sur le perfectionnement des compétences en affaires et l'économie du savoir avec de nouveaux partenaires fédéraux et d'ailleurs. |

**Réalisations**

Des recherches stratégiques réalisées récemment par l'APECA sur la compétitivité, l'économie du savoir, le perfectionnement des compétences en affaires, le commerce, le développement économique des régions rurales et des collectivités et des examens détaillés de secteurs économiques particuliers ont fourni un cadre économique destiné à s'assurer que les décisions de principe reposent sur de solides fondements analytiques.

L'an dernier, l'Agence a utilisé une grande partie des résultats de ces recherches pour élaborer un nouveau plan stratégique et aider à établir le nouveau PICA.

L'APECA a également élargi à l'extérieur de ses cadres son réseau de recherches stratégiques avec d'autres organismes fédéraux et des organismes provinciaux, privés et sans but lucratif. En voici quelques exemples :

- une conférence, « Le développement des compétences dans une économie axée sur le savoir », en association avec le Secrétariat de la recherche stratégique, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA), Développement des ressources humaines Canada et Industrie Canada (IC), suivie d'une séance sur le même sujet à la conférence nationale sur le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement fédéral;

- la publication, en association avec le CEPA, d'un document intitulé *IT and the Knowledge-based Economy in Atlantic Canada*;

- un examen étendu du développement économique des collectivités au Canada atlantique en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur le développement régional;

- la formation à l'Île-du-Prince-Édouard du Secrétariat du portefeuille des Politiques en association avec IC;

- l'élaboration d'une stratégie de travail à long terme à l'Île-du-Prince-Édouard avec des collèges et des universités;

- différents rapports de recherche au Nouveau-Brunswick, par exemple sur les possibilités d'innovation industrielle pour le gaz naturel et l'élaboration d'une stratégie pour le secteur des technologies d'apprentissage de pointe;

- la création d'un centre de recherche sur les politiques publiques à la Memorial University à Terre-Neuve;

- une série de discussions mensuelles en Nouvelle-Écosse avec des ministères fédéraux et provinciaux.

**b. Défense des intérêts**

| Objectif : | Attente : | Résultat : |
|---|---|---|
| Assurer la poursuite et promotion actives des intérêts du Canada atlantique en rapport avec les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national. | Des politiques et des programmes fédéraux adaptés aux besoins du Canada atlantique. | Les efforts de défense des intérêts ont mené à des politiques économiques fédérales plus ciblées dans la région, au Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), par exemple. |

**Réalisations**

L'APECA, en qualité de membre du portefeuille de l'Industrie du gouvernement fédéral, a tiré parti de sa capacité de défendre des intérêts durant l'année financière 1999-2000 pour établir des liens plus étroits avec des partenaires clés comme le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et IC. La priorité établie pour ces partenariats améliorés consistait à élaborer de nouvelles approches pour rétrécir le fossé sur le plan de la productivité, de l'innovation et des compétences entre la région et l'ensemble du Canada.

Durant cette période, l'APECA s'est constamment occupée des préoccupations et des questions propres à l'Atlantique en rapport avec un certain nombre de mesures nationales, dont la science et la technologie/l'innovation, le changement climatique, le commerce et les investissements, les Chaires de recherche Canada, Génome Canada, les centres nationaux d'excellence et l'infrastructure matérielle, l'infrastructure du savoir et l'infrastructure culturelle.

En 1999-2000, on a annoncé la création d'un centre d'excellence pour Terre-Neuve; l'un des cinq centres Génome doit être situé au Canada atlantique; on a également approuvé une approche révisée aux termes des Chaires de recherche pour assurer davantage de possibilités de participation aux petites universités.

En aquaculture, un secteur innovateur clé pour la région, les efforts de défense des intérêts faits par l'APECA ont aidé des organismes fédéraux de réglementation dans le cadre de leur réexamen des répercussions contraignantes de règlements, de politiques et de pratiques de gestion bien définis sur les entreprises aquacoles du Canada.

Le secteur des pêches en général a été sérieusement restructuré au cours de la dernière décennie en raison du déclin des stocks de poissons. L'APECA a collaboré étroitement avec Pêches et Océans Canada aux efforts de protection et de gratification pour développer de nouvelles pêches. C'est ainsi qu'on a approuvé de nouveaux critères qui pourraient accélérer le développement dans la région d'un certain nombre de nouvelles pêches au cours des prochaines années.

L'APECA a fourni des conseils aux responsables de l'élaboration des politiques sur les avantages économiques que tirent les collectivités des prêts qu'octroient les CLDE. Le Budget 2000 incluait une aide accrue pour le réseau national des CLDE, qui sont réparties dans tout le pays.

Enfin, les efforts de défense des intérêts déployés par l'APECA ont été axés sur la prestation d'aide aux décideurs clés pour une nouvelle approche du développement économique régional, le PICA.

**c. Coordination des activités et des fonctions de développement économique au Canada atlantique**

La mission 1999 d'Équipe Atlantique a rassemblé plus de 40 entreprises de la région qui provenaient de différents secteurs pour une tournée en Nouvelle-Angleterre destinée à promouvoir des possibilités d'échange et d'investissement. La mission a généré immédiatement des ventes de 2,2 millions de dollars et entraîné la création de 19 emplois à temps plein. Les entreprises ayant participé à la mission s'attendent à réaliser à long terme des ventes de 28 millions de dollars.

Tablant sur le succès de cette mission, l'APECA a organisé une deuxième mission d'Équipe Atlantique au Connecticut, au Rhode Island et dans le sud du Massachusetts. Le Premier ministre et le ministre du Commerce international ont participé avec les quatre premiers ministres de l'Atlantique et plus de 40 exportateurs de la région à cette mission, et 61 autres entreprises du Canada atlantique ont assisté aux activités de la journée d'inauguration de la mission à Boston.

L'an dernier, l'APECA s'est employée à coordonner l'élaboration d'une proposition qui portait sur la création d'un centre de ressources biologiques du CNRC à l'Île-du-Prince-Édouard et a établi un groupe de travail et un plan d'action pour mettre en place la prochaine génération toute optique de l'infrastructure Internet qui permettra aux entreprises de l'île de mieux affronter la concurrence dans l'industrie du commerce électronique. L'Agence a collaboré avec la University of Prince Edward Island à l'accroissement du financement offert dans la province par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et à l'élargissement

du rôle de l'Île-du-Prince-Édouard au niveau du développement de son industrie de la technologie de l'information.

L'Accord sur le transport aérien, une coentreprise de commercialisation pluriannuelle visant à accroître la circulation aérienne des touristes et les recettes du tourisme, a affiché des résultats positifs en Nouvelle-Écosse. L'APECA et le gouvernement provincial ont mis sur pied des mesures avec Air Canada, Icelandair et Canada 3000. Des enquêtes en vol/à la sortie et des données sur le transport de passagers fournies par les compagnies aériennes montrent une augmentation du nombre de visites par rapport à l'année de référence 1996. L'augmentation du nombre de visites à partir de l'Europe et de l'Ouest du Canada par rapport à cette année de référence a été respectivement de 123 % et de 176 %.

Sur le territoire terre-neuvien, l'APECA collabore avec le Conseil régional des hauts fonctionnaires fédéraux pour coordonner des politiques et des programmes de développement économique à l'intention des régions rurales et des secteurs présentant de nouvelles possibilités à Terre-Neuve et au Labrador. L'Agence, par exemple, collabore avec IC et Ressources naturelles Canada pour coordonner des recherches sur des applications de transfert de technologies dans l'industrie provinciale du pétrole et du gaz.

**d. Marchés d'approvisionnement**

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Participer à l'établissement de stratégies et à la négociation de retombées de projets et informer les investisseurs et les entreprises de grande importance des capacités du Canada atlantique. | Accès à un maximum de possibilités en rapport avec de futurs grands projets d'approvisionnement pour permettre au Canada atlantique d'attirer et d'acquérir de nouvelles entreprises et technologies et de profiter de nouveaux investissements. | Pour 1999-2000, 165 millions de dollars en retombRIR. |
| Surveiller l'élaboration et l'application de la politique sur les RIR à la suite de son évaluation et participer à l'élaboration et à l'application de cette politique. | Une politique efficace sur les RIR à l'intérieur du contexte commercial du Canada atlantique pour profiter des marchés d'approvisionnement. | Inclusion de facteurs propres aux retombées pour le Canada atlantique et aux retombées régionales dans la production du rapport de l'étude de l'évaluation des retombées industrielles et régionales (RIR). |
| Participer à l'élaboration par l'Agence spatiale canadienne (ASC) du nouveau plan spatial afin de promouvoir les retombées de l'industrie spatiale et des sciences et de la technologie pour le Canada atlantique. | Retombées pour le Canada atlantique découlant des activités de l'ASC dans la région. | Possibilités d'affaires en rapport avec les projets de Radarsat II et de Satcom de la prochaine génération. |
| Gérer les retombées de marchés actuels pour le Canada atlantique et participer aux activités courantes des services des achats. | Amélioration des capacités et des compétences technologiques, renforcement des liens avec des entreprises internationales et accroissement des investissements de ces dernières. | Activités de développement commercial (conférences de fournisseurs, contacts dans les entreprises) au Canada atlantique d'entreprises internationales et du ministère de la Défense nationale (MDN). |

**Réalisations**

Durant l'exercice 1999-2000, l'Agence a axé en majeure partie son activité sur la collaboration avec des services des achats afin d'intégrer des possibilités de développement d'entreprises de l'Atlantique à des stratégies d'approvisionnement pour un certain nombre de grands projets. L'APECA s'est aussi employée à communiquer à l'industrie les possibilités d'affaires en rapport avec ses projets en organisant des tournées régionales d'information.

Le MDN entre actuellement dans un cycle ascendant d'acquisition de biens de haute technologie et a besoin d'acheter de nouveaux véhicules militaires, navires de transport, sous-marins, hélicoptères maritimes, satellites de communications militaires et autres services et systèmes spatiaux militaires. L'inclusion des entreprises de l'Atlantique à ce stade préliminaire sera essentielle au cours des prochaines années à la conclusion de marchés, au transfert de technologies et à l'obtention d'investissements pour la région à partir de ces projets.

L'APECA a également collaboré avec l'ASC à la mise en oeuvre d'un nouveau plan spatial. Le nouveau plan spatial de l'ASC inclut une directive générale fixant ses dépenses en région à 10 %. L'APECA est déjà intervenue auprès de l'Agence spatiale canadienne et a collaboré avec elle au cours des années pour porter cette proportion de 0 à 4 %. À la demande et avec la contribution de l'APECA, l'ASC a commandé une étude de la participation du Canada atlantique au Programme spatial canadien afin de définir des possibilités pour la région d'y prendre part davantage. En outre, le fait de participer à des projets de l'ASC (Radarsat II et les satellites de communications de la prochaine génération) offrira des possibilités d'affaires au cours des années à venir. L'action de l'APECA dans ce domaine a permis au Canada atlantique de profiter plus facilement des avantages de marchés et de fonds de développement technologique.

## Rendement dans le secteur d'activité Administration générale

*S'assurer que les ressources de l'APECA sont gérées avec efficience et efficacité et qu'on établit des systèmes administratifs pour aider sa direction à prendre des décisions, à rendre des comptes et à contrôler les opérations de l'Agence.*

| **Objectifs :** | **Attentes :** | **Résultats :** |
|---|---|---|
| Accroître l'information corporative disponible pour aider les gestionnaires à prendre de bonnes décisions opérationnelles. | Élaboration de solutions techniques et opérationnelles à l'aide de moyens modernes et automatisés d'entreposage de données et d'établissement de rapports. | Objectif atteint. |
| Réaliser des examens stratégiques pour déterminer si les priorités et les programmes principaux de l'Agence respectent leurs objectifs. | Évaluation de la priorité stratégique concernant l'innovation et la technologie. | Objectif atteint. |
| Aider les gestionnaires de l'Agence à obtenir de meilleurs renseignements sur les avantages économiques de projets afin d'accroître l'efficacité des programmes de l'APECA. | Mise en oeuvre d'un système de surveillance des avantages dans toute l'Agence. | Système de surveillance des avantages mis en oeuvre dans toute l'Agence. |

**Réalisations**

L'Agence a mis en oeuvre un nouveau système de gestion des programmes et des finances. La mise en oeuvre de cette nouvelle application informatique, pour laquelle on utilise la technologie client/serveur, a permis de développer des systèmes complémentaires d'établissement de rapports sur le dépôt de données. Cela a entraîné une amélioration considérable de la gestion par les agents d'affaires des portefeuilles des clients de l'Agence. La mise en place de ces outils d'établissement de rapports grâce à des interfaces utilisateurs accessibles sur Internet a, en outre, permis de n'avoir à dispenser qu'une formation minimale au personnel.

En plus de l'amélioration de la gestion des portefeuilles des clients, il y a eu une réduction importante de la charge de traitement imposée à l'infrastructure du réseau de l'Agence, grâce à une mise à niveau technologique. Cette amélioration a également eu des effets positifs sur la mise en place de tous les autres systèmes d'application à l'Agence.

Outre l'examen de la priorité stratégique concernant l'innovation et la technologie, on a fait plusieurs évaluations, comme celle du Programme d'orientation et de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs de l'APECA, celle des SC et celle de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique.

| Objectifs : | Attentes : | Résultats : |
|---|---|---|
| Informer le grand public et les intervenants auprès de l'APECA de l'engagement du gouvernement du Canada vis-à-vis du développement économique régional. | Meilleure compréhension par le public et les intervenants de ce que fait l'APECA, des raisons pour lesquelles son travail est nécessaire et de la nature des résultats qu'elle livre, des programmes et des services gouvernementaux, du concept de portefeuille de l'Industrie et du rôle de l'Agence à l'intérieur du portefeuille. | De nouvelles mesures, dont une série d'annonces, des événements spéciaux, de la publicité et d'autres activités de commercialisation; présentation d'une série de séminaires sur le commerce électronique. |
| Mettre en oeuvre le cadre de reddition de comptes en matière de dotation en personnel de l'Agence. | Utilisation accrue des pouvoirs de dotation en personnel récemment délégués par la Commission de la fonction publique. | Objectif atteint. |
| Mettre en oeuvre la Norme générale de classification (NGC) et y convertir tous les postes de l'APECA. | Simplification et rationalisation de la rémunération, de la dotation en personnel et de la classification. | L'application de la stratégie a été reportée par le Conseil du Trésor. |
| Élaborer un nouveau plan d'équité en matière d'emploi de cinq ans. | Renouvellement de l'accent sur les efforts que fait l'Agence pour accroître la représentation des groupes cibles. | Objectif atteint. Le plan de cinq ans a été élaboré et mis en oeuvre après des consultations auprès de la Commission canadienne des droits de la personne et avec son approbation. |

**Réalisations**

Afin d'informer le grand public et les intervenants auprès de l'APECA de l'engagement du gouvernement du Canada vis-à-vis du développement économique régional et du rôle de l'Agence, cette dernière a réalisé une foule de mesures, dont l'annonce du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), l'annonce également du volet Développement économique du Programme canadien

d'adaptation et de restructuration des pêches (PCARP), la mise au point d'une « présentation uniforme » pour tous les documents de communication de l'organisation et la présentation d'une série de séminaires sur le commerce électronique. L'APECA a également joué un rôle prépondérant dans la prestation de services de communication pour appuyer le Sommet de la Francophonie et trois Foires-info organisées dans les régions rurales du Canada atlantique.

Dans le domaine des ressources humaines, on a mis en oeuvre les pouvoirs de dotation récemment délégués, ce qui a entraîné une accélération des mesures de dotation en personnel. L'utilisation de travailleurs occasionnels a facilité la satisfaction à court terme des besoins en dotation. En outre, des outils comme le Programme de transition pour étudiants ont aidé à rajeunir les effectifs.

## D Présentation de renseignements financiers

**Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1999-2000**

| | Secteur d'activité Développement | Secteur d'activité Administration gén. | Total pour l'Agence |
|---|---|---|---|
| Dépenses prévues | 320 600 000 | 11 400 000 | 332 000 000 |
| *Total des autorisations* | 292 600 000 | 15 300 000 | 307 900 000 |
| **Dépenses réelles en 1999-2000** | **291 300 000** | **13 700 000** | **305 000 000** |

# Partie III - Rapports globaux

## a. Passage à l'an 2000

Les plans et les activités qui entouraient l'an 2000 réalisées par le personnel de l'APECA ont permis une transition en douceur et sans problème. Tous les travaux liés aux systèmes qui pouvaient être touchés par le passage à l'an 2000 et la planification et les rapports nécessaires ont été achevés à temps. L'APECA a pu mettre en oeuvre en temps opportun toutes les mesures de préparation à l'an 2000 qui s'imposaient et, de ce fait, n'a enregistré aucune répercussion du fait du passage à l'an 2000. L'Agence n'a, par conséquent, pas été obligée d'avoir recours aux mesures d'urgence qui avaient été prévues pour l'occasion.[14]

## b. Stratégie de développement durable (SDD)

*Objectif nº 1 : Donner l'exemple dans le cadre de la gestion environnementale des opérations de l'APECA*

La politique de gestion environnementale des opérations de l'APECA a été élaborée, puis distribuée par courrier électronique à tout son personnel et affichée sur l'intranet. Un cadre compatible avec la norme ISO 14001 pour le Système de gestion environnementale (SGE) a été mis au point et sera opérationnel d'ici à janvier 2001. On a dispensé une formation générale en sensibilisation au DD à la totalité des employés de l'Agence.

On a retardé la présentation de la formation pour les agents d'affaires en attendant la révision des lignes directrices en la matière afin d'y intégrer des procédures de gestion environnementale des opérations. La formation devrait être achevée d'ici à décembre 2000.

On n'en est pas arrivé complètement à une réduction annuelle de 5 % de la consommation de papier en raison des demandes non prévues de documents imprimés. Tous les photocopieurs et toutes les imprimantes peuvent maintenant imprimer recto verso et la plupart des formulaires sont aujourd'hui disponibles sur support électronique.

---

[14] APECA, *Examen de suivi des problèmes entourant l'an 2000*, octobre 1999.

*Objectif nº 2 : Promouvoir des collectivités et des entreprises durables au Canada atlantique*

Comme tous les projets visés par la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) font l'objet d'un examen environnemental préalable conformément aux exigences de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), l'APECA a révisé ses lignes directrices relatives à l'examen environnemental préalable des projets. Les agents d'affaires ont reçu dans une proportion de 70 % une formation sur la LCEE. L'Agence a conclu un partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour effectuer une vérification par échantillonnage du degré de conformité de ses clients aux mesures d'atténuation prévues par la loi.

Deux documents d'information incluent maintenant l'énoncé de principes de l'APECA sur le DD. Le guide de préparation d'un plan d'affaires de l'Agence renferme de l'information sur la façon d'intégrer le concept de DD et l'éco-efficacité à la planification d'entreprise.

*Objectif nº 3 : Faire progresser le secteur des industries environnementales au Canada atlantique*

L'APECA, en partenariat avec IC et l'Association des industries environnementales, a commandé une étude sur l'état de l'industrie de l'environnement du Canada atlantique. L'Agence mènera d'autres consultations avant d'établir une stratégie pour ce secteur.

Prière de se reporter au site Web de l'Agence à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca pour de plus amples détails sur la Stratégie de développement durable de l'APECA.

## c. Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

L'APECA a atteint des résultats importants dans la mise en oeuvre des mesures exposées dans son plan d'action 1998-2000 relativement à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Le Sommet de la Francophonie, tenu à Moncton en septembre 1999, a été sans aucun doute le fait marquant de l'année. L'événement a rassemblé 52 chefs d'État et de gouvernement de pays qui ont en commun l'usage du français. L'Agence, en association avec la province du Nouveau-Brunswick, a joué un rôle prédominant dans l'organisation de l'événement et s'est assurée que les autres gouvernements provinciaux de l'Atlantique profitent également des retombées économiques en ayant découlé.

Le Sommet a permis à des entreprises francophones de l'Atlantique d'attirer beaucoup l'attention et aux participants d'assister à de nombreuses réunions liées aux affaires sur des sujets comme les investissements, le développement économique, la médecine, la biotechnologie, les sciences de la mer, le développement durable, l'innovation et le commerce électronique. L'APECA a versé une contribution de 1,7 million de dollars pour la tenue de l'événement. Dans un rapport intitulé *L'héritage du VIII^e Sommet de la Francophonie,* on a évalué les retombées économiques du Sommet et des activités qui ont entouré l'événement à 78 millions de dollars.

L'aide de l'APECA aux collectivités francophones du Canada atlantique reste importante. L'Agence continue de siéger au Comité national de développement des ressources humaines de la Francophonie canadienne. Des membres du personnel de l'APECA siègent à chacune des quatre tables sectorielles du Comité : l'économie du savoir, le développement rural, les jeunes et le développement économique et le tourisme.

Les coordonnateurs régionaux de l'Agence aident chacun des quatre gouvernements provinciaux de l'Atlantique à coordonner l'action de groupes s'intéressant au développement économique et à l'employabilité en concevant et en réalisant des plans et des projets de développement économique. L'appui fourni par l'APECA à des groupes et à des associations francophones de chacune des provinces de l'Atlantique pour des projets de développement économique reste élevé. L'Agence continue à canaliser des fonds par l'entremise du Centre Jodrey, de l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. Elle poursuit des projets de diversification économique sur la péninsule de Port au Port, dans la partie ouest de Terre-Neuve. Elle continue à financer la Commission d'expansion économique de la Péninsule acadienne inc., dans le Nord du Nouveau-Brunswick et, à l'Île-du-Prince-Édouard elle fournit en permanence de l'aide à la Société de développement de la Baie acadienne inc.

## d. Qualité du service

L'APECA s'est engagée à fournir à sa clientèle un service de qualité supérieure et a pris des mesures pour voir à ce que ses opérations quotidiennes reflètent ce principe. Le président de l'APECA a visité chaque bureau de l'Agence et a personnellement fait part à son personnel de sa foi et de son engagement dans le service à la clientèle. Un comité de coordination de la qualité a été mis sur pied à l'Agence pour surveiller la mise en oeuvre de la stratégie de l'APECA en matière de qualité du service. La haute direction a appuyé et défendu cette stratégie, qui a fait l'objet de discussions auprès du personnel au moyen d'exposés dans chaque bureau et qui a été affichée sur le réseau intranet de l'Agence.

L'APECA effectue dans chaque région des sondages sur le degré de satisfaction de sa clientèle et est en train de mettre la dernière main à une enquête globale. Cette enquête

intégrera les éléments communs de mesure du gouvernement fédéral dont le groupe Innovation et Services de qualité du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Afin de promouvoir la prestation à sa clientèle d'un service exceptionnel, l'APECA a établi à l'intérieur de son programme annuel de prix une catégorie qui reconnaît et récompense les efforts de ses employés sur le plan de la qualité du service.

L'Agence a également été active dans le domaine de l'amélioration des processus. Elle a achevé un projet pilote d'élaboration de processus en rapport avec un certain nombre d'activités en Nouvelle-Écosse afin de jauger l'applicabilité de cet outil pour des éléments comme un guide de formation à l'intention des nouveaux employés, un catalyseur pour améliorer les processus et une méthode d'établissement de normes.

# Partie IV - Rendement financier

## Tableau financier 1

### Résumé des crédits votés

**Autorisations pour 1999-2000 - Partie II du Budget des dépenses**
**Besoins financiers par autorisation (en million de dollars)**

| Crédit | | 1999-2000 | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| | **Agence de promotion économique du Canada atlantique** | | | |
| 20 | Dépenses de fonctionnement | 44,3 | 53,0 | 50,1 |
| 25 | Subventions et contributions | 275,4 | 238,7 | 238,7 |
| (S) | Obligations au Canada atlantique aux termes de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)* | 7,0 | 8,6 | 8,6 |
| (S) | Obligations pour l'assurance-prêt ou crédit suivant la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* | 1,0 | 2,6 | 2,6 |
| (S) | Contributions aux régimes d'avantages des employés | 4,3 | 5,0 | 5,0 |
| | **Total pour l'Agence** | **332,0** | **307,9** | **305,0** |

**Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.**

# Tableau financier 2

## Comparaison du total des dépenses prévues de l'APECA à ses dépenses réelles

**Dépenses prévues de l'Agence c. ses dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)**

| Secteurs d'activité | ETP | Fonctionnement | Subventions et contributions | Total partiel : Dépenses brutes | Subventions et contributions prévues par la loi | Total des dépenses brutes | Moins : Recettes disponibles | Total des dépenses nettes |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Développement** | | | | | | | | |
| Dépenses prévues | 290 | 37,2 | 275,4 | 312,6 | 8,0 | 320,6 | | 320,6 |
| *total des autorisations* | *290* | *42,7* | *238,7* | *281,4* | *11,2* | *292,6* | | *292,6* |
| **Dépenses réelles** | **335** | **41,4** | **238,7** | **280,1** | **11,2** | **291,3** | | **291,3** |
| **Administration générale** | | | | | | | | |
| Dépenses prévues | 100 | 11,4 | | 11,4 | | 11,4 | | 11,4 |
| *total des autorisations* | *100* | *15,3* | | *15,3* | | *15,3* | | *15,3* |
| **Dépenses réelles** | **102** | **13,7** | | **13,7** | | **13,7** | | **13,7** |
| **Total** | | | | | | | | |
| Dépenses prévues | 390 | 48,6 | 275,4 | 324,0 | 8,0 | 332,0 | | 332,0 |
| *total des autorisations* | *390* | *58,0* | *238,7* | *296,7* | *11,2* | *307,9* | | *307,9* |
| **Dépenses réelles** | **437** | **55,1** | **238,7** | **293,8** | **11,2** | **305,0** | | **305,0** |
| **Autres recettes et dépenses** | | | | | | | | |
| **Recettes non disponibles** | | | | | | | | |
| Dépenses prévues | | | | | | | | 38,0 |
| *total des autorisations* | | | | | | | | *38,0* |
| **Dépenses réelles** | | | | | | | | **48,0** |
| **Coût des services fournis par d'autres ministères** | | | | | | | | |
| **Dépenses prévues** | | | | | | | | **2,8** |
| ***total des autorisations*** | | | | | | | | ***2,8*** |
| **Dépenses réelles** | | | | | | | | **2,8** |
| **Coût net du Programme** | | | | | | | | |
| **Dépenses prévues** | | | | | | | | **296,8** |
| ***total des autorisations*** | | | | | | | | *272,7* |
| **Dépenses réelles** | | | | | | | | **259,8** |

**Nota : Les chiffres en italique indiquent le total des autorisations pour 1999-2000 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations).**
**Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses recettes réelles en 1999-2000.**
**En raison de l'arrondissement, la somme des colonnes peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.**

## Tableau financier 3

### Comparaison historique du total des dépenses prévues aux dépenses réelles

**Dépenses prévues c. dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)**

| Secteurs d'activité | Dépenses réelles 1997-1998 | Dépenses réelles 1998-1999 | 1999-2000 | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| Développement | 314,6 | 348,1 | 320,6 | 292,6 | 291,3 |
| Administration générale | 11,3 | 12,6 | 11,4 | 15,3 | 13,7 |
| **Total** | **325,9** | **360,7** | **332,0** | **307,9** | **305,0** |

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

# Tableau financier 4

## Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

**Comparaison des dépenses prévues et du total des autorisations (RPP) pour 1999-2000 aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en millions de dollars)**

| | Secteurs d'activité | | |
|---|---|---|---|
| **Organisation** | **Développement** | **Administration générale** | **TOTAUX** |
| Politiques et Programmes | | | |
| Dépenses prévues | 14,0 | 2,2 | 16,2 |
| *total des autorisations* | *12,1* | *2,1* | *14,2* |
| **Dépenses réelles** | **10,9** | **2,1** | **13,0** |
| Finances et Services corporatifs | | | |
| Dépenses prévues | 3,4 | 5,3 | 8,7 |
| *total des autorisations* | *5,0* | *7,6* | *12,6* |
| **Dépenses réelles** | **4,5** | **7,5** | **12,0** |
| Services juridiques | | | |
| Dépenses prévues | | 0,4 | 0,4 |
| *total des autorisations* | | *0,4* | *0,4* |
| **Dépenses réelles** | | **0,4** | **0,4** |
| Ressources humaines | | | |
| Dépenses prévues | 0,1 | 1,0 | 1,1 |
| *total des autorisations* | *0,1* | *1,2* | *1,3* |
| **Dépenses réelles** | **0,1** | **1,0** | **1,1** |
| Régions | | | |
| Dépenses prévues | 303,1 | 2,5 | 305,6 |
| *total des autorisations* | *275,4* | *4,0* | *279,4* |
| **Dépenses réelles** | **275,8** | **2,7** | **278,5** |
| TOTAUX | | | |
| Dépenses prévues | 320,6 | 11,4 | 332,0 |
| *total des autorisations* | *292,6* | *15,3* | *307,9* |
| **Dépenses réelles** | **291,3** | **13,7** | **305,0** |
| % du TOTAL | 95,5 % | 4,5 % | 100 % |

**Nota : Les chiffres en italique indiquent le total des autorisations pour 1999-2000 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations).**
**Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses réelles/recettes en 1999-2000.**
**En raison de l'arrondissement, la somme des colonnes peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.**

# Tableau financier 5

## Recettes non disponibles

**Recettes non disponibles par secteur d'activité (en millions de dollars)**

| Secteurs d'activité | Recettes réelles 1997-1998 | Recettes réelles 1998-1999 | 1999-2000 Recettes prévues | 1999-2000 Total des autorisations | 1999-2000 Recettes réelles |
|---|---|---|---|---|---|
| Développement | 28,5 | 36,4 | 38,0 | 38,0 | 48,0 |
| **Total des recettes non disponibles** | **28,5** | **36,4** | **38,0** | **38,0** | **48,0** |

**Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.**

# Tableau financier 6

## Paiements prévus par la loi

**Paiements prévus par la loi par secteur d'activité (en millions de dollars)**

| Secteurs d'activité | Dépenses réelles 1997-1998 | Dépenses réelles 1998-1999 | 1999-2000 Dépenses prévues | 1999-2000 Total des autorisations | 1999-2000 Dépenses réelles |
|---|---|---|---|---|---|
| Développement | 12,3 | 10,8 | 8,0 | 11,2 | 11,2 |
| **Total des paiements prévus par la loi** | **12,3** | **10,8** | **8,0** | **11,2** | **11,2** |

**Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.**

# Tableau financier 7

## Paiements de transfert

**Paiements de transfert pour le secteur d'activité Développement (en millions de dollars)**

| Secteurs d'activité | Dépenses réelles 1997-1998 | Dépenses réelles 1998-1999 | 1999-2000 Dépenses prévues | 1999-2000 Total des autorisations | 1999-2000 Dépenses réelles |
|---|---|---|---|---|---|
| **Subventions** | 0,7 | 1,0 | 5,0 | 5,0 | 4,1 |
| **Contributions** | 264,2 | 307,3 | 278,4 | 244,9 | 245,8 |
| **Total des paiements de transfert** | **264,9** | **308,3** | **283,4** | **249,9** | **249,9** |

**Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.**

# Tableau financier 8

## Passif éventuel

**Passif éventuel (en millions de dollars)**

| Liste des postes du passif éventuel | Montants du passif éventuel 35884 | 36249 | Au 31 mars 2000 |
|---|---|---|---|
| **Prêts** | | | |
| Garanties d'emprunts | 16,1 | 12,5 | 7,9 |
| **Réclamations et causes en instance et imminentes** | | | |
| Affaires litigieuses | 4,0 | 10,0 | 10,0 |
| Affaires non litigieuses | | | |
| **Total** | | | 17,9 |

# Partie V - Vue d'ensemble de l'Agence

## 1 *Mandat et mission*

Le mandat de l'Agence découle de la Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C., ch. G-5.7,* appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.* La Loi confère à l'APECA un vaste mandat portant sur le développement économique au Canada atlantique.

***Mandat de l'APECA***

*Accroître les possibilités de développement économique au Canada atlantique et, plus particulièrement, les revenus gagnés et les possibilités d'emplois dans cette région.*

Pour remplir son mandat, l'Agence poursuit deux activités distinctes :

a) *faire en sorte qu'un grand nombre d'outils et de ressources de développement des entreprises répondent aux divers besoins des nouveaux entrepreneurs et des entrepreneurs déjà établis dans la région;*

b) *s'assurer que tous les programmes et que toutes les activités de développement économique au Canada atlantique soient coordonnés et conçus de façon à favoriser un climat propice à la croissance des entreprises en général.*

L'APECA s'emploie à améliorer la position concurrentielle des PME dans la région. Au Canada atlantique, plus de 97 % des entreprises récemment créées sont des PME de moins de 100 employés. Les PME créent 63 % des nouveaux emplois.

***Mission de l'APECA***

Travailler de concert avec les gens du Canada atlantique au développement économique à long terme de la région.

Pour respecter le mandat de l'Agence, soit de favoriser les possibilités de développement économique au Canada atlantique, l'énoncé de mission de l'APECA englobe le principe du partenariat. L'Agence a mis en place un vaste réseau et les structures nécessaires pour réaliser ce mandat.

## 2 *Cadre des opérations*

### a. Position à l'intérieur du gouvernement

Les opérations de l'APECA s'inscrivent à l'intérieur du portefeuille de l'Industrie, qui inclut 14 ministères et organismes rendant compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Le mandat, la mission, les objectifs, les priorités et les services du portefeuille reflètent le but que s'est fixé le gouvernement fédéral pour faire progresser son programme en matière de création d'emplois et de croissance, soit favoriser :

- le développement des PME;
- le commerce et des investissements;
- l'innovation grâce à la science et à la technologie;
- l'offre de débouchés aux jeunes.

L'approche du Portefeuille repose sur l'engagement de ses membres en faveur d'une collaboration et de partenariats efficaces, un concept qui joue un rôle essentiel dans les moyens pris par l'APECA pour répondre aux besoins et assurer la promotion des PME du Canada atlantique.

L'action de l'APECA en 1999-2000 a contribué à la réalisation de progrès au chapitre de nombreuses priorités communes à l'ensemble du gouvernement dont le discours du Trône d'octobre 1999 fournissait un aperçu. Pour mettre en oeuvre son programme d'action sur le plan de la création d'emplois et de la croissance, le gouvernement s'est fixé des priorités : renforcer les relations avec les Autochtones canadiens, bâtir une économie dynamique, perfectionner nos jeunes et faire jouer au Canada un plus grand

rôle dans le monde. Le présent rapport illustre certaines des réalisations de l'Agence dans ces domaines prioritaires.

## 3 *Organisation de l'Agence*

### a. Structure des activités

Le programme de l'APECA se divise en deux principaux secteurs d'activité : le Développement et l'Administration générale. La majorité des efforts que fait l'Agence pour atteindre ses objectifs est signalée sous Développement. Le secteur d'activité Administration générale isole les fonctions administratives de l'Agence de l'activité directement reliée aux programmes de l'organisation.

### b. Structure organisationnelle

Le Siège social de l'APECA est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les composantes du Siège social sont le cabinet du président, les Politiques et les Programmes, les Finances et les Services corporatifs, les Services juridiques et les Ressources humaines. La structure organisationnelle est dépeinte à la page suivante.

Dans chacune des capitales provinciales du Canada atlantique, des vice-présidents régionaux sont chargés de l'exécution des programmes de l'APECA. À Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la SECB est chargé de l'exécution de la plupart des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Chaque vice-président ou vice-présidente est doté(e) du pouvoir, qui lui est délégué par le ministre, d'approuver des projets et des propositions dans son secteur de responsabilité.

Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA défend les intérêts des Canadiens de l'Atlantique dans le cadre de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux, ce qui inclut les intérêts des entrepreneurs de la région liés aux marchés d'approvisionnement fédéraux.

La *Loi sur l'APECA* prévoit pour l'Agence un conseil consultatif. Ce conseil est composé du président de l'APECA et sept de autres membres qui représentent tous les secteurs du Canada atlantique.

Le président ou la présidente de l'APECA est également, d'office, président ou présidente du conseil et premier dirigeant de la SECB. La SECB est une société d'État établie par une loi pour promouvoir le financement et le développement de l'industrie à l'île du

Cap-Breton, pour y fournir des emplois à l'extérieur de l'industrie de la production de charbon et pour y élargir la base de l'économie. Même si la SECB et l'APECA ont d'étroites relations de travail et que beaucoup de programmes de l'Agence sont exécutés au Cap-Breton par l'entremise de la Société, celle-ci est une entité distincte et rend compte séparément au Parlement par l'entremise du ministre et du secrétaire d'État; elle n'est donc pas incluse dans le présent document.

## Structure organisationnelle

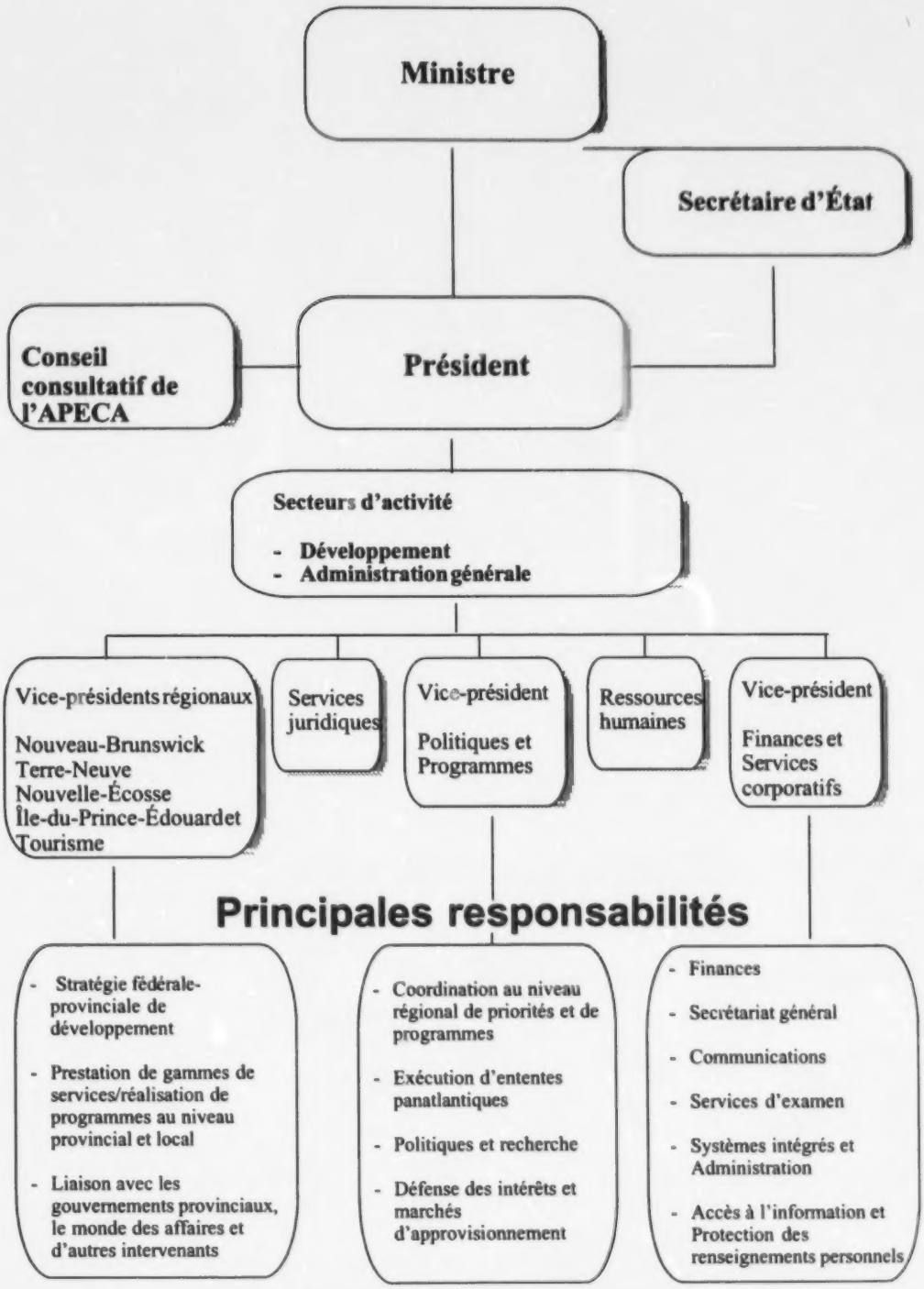

# Partie VI - Autres renseignements

## 1 *Personnes avec qui communiquer pour obtenir de plus amples renseignements*

**Finances et Services corporatifs**
Peter Estey
Vice-président, Finances et Services corporatifs
(506) 851-6438

**Politiques et Programmes**
Paul LeBlanc
Vice-président, Politiques et Programmes
(506) 851-3550

**Rapport sur le rendement de l'Agence**
Terry Thomas
Directeur général, Division des services d'examen
(506) 851-2956

**Siège social de l'APECA**
C. P. 6051, 644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8

Sans frais : (800) 561-7862
Téléphone : (506) 851-2271
Télécopieur : (506) 851-7403

**Adresse Internet :**
http://www.acoa-apeca.gc.ca

## 2 *Législation administrée par l'APECA*

Le ministre responsable de l'APECA est seul responsable devant le Parlement de l'application de la loi suivante :

La *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* (L.R.C., 1985, ch. G-57) et ses modifications.

Le ministre responsable l'APECA partage la responsabilité devant le Parlement de l'application des lois suivantes :

La *Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)* (L.R.C., 1985, ch. S-11) et ses modifications

La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada,* (L.R. 1998, ch. 36)

La *Loi sur les zones spéciales* (L.R.C., 1985, ch. S-14)

## 3 *Liste de rapports exigés par la loi et d'autres rapports de l'Agence*

Rapport sur le rendement de l'Agence pour la période se terminant le 31 mars 1999

Rapport sur les plans et les priorités, 2000-2001

Rapport quinquennal au Parlement, 1993-1998

On peut trouver ces rapports sur le site Web de l'APECA à l'adresse http://www.acoa-apeca.gc.ca

## 4 *Liste des bureaux*

### a. Agence de promotion économique du Canada atlantique

Siège social de l'APECA
C. P. 6051
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) (506) 851-2271 (renseignements généraux)
E1C 9J8 (506) 851-7403 (télécopieur)

APECA, Nouveau-Brunswick
C. P. 578
570, rue Queen, 3e étage
Fredericton (Nouveau-Brunswick) (506) 452-3184 (renseignements généraux)
E3B 5A6 (506) 452-3285 (télécopieur)

APECA, Terre-Neuve
Immeuble John-Cabot, 11e étage
C. P. 1060, succursale C
10, rue Barter's Hill
St. John's (Terre-Neuve) (709) 772-2751 (renseignements généraux)
A1C 5M5 (709) 772-2712 (télécopieur)

APECA, Nouvelle-Écosse
1801, rue Hollis, pièce 600
C. P. 2284, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse) (902) 426-6743 (renseignements généraux)
B3J 3C8 (902) 426-2054 (télécopieur)

APECA, Île-du-Prince-Édouard et Tourisme
C. P. 40
100, rue Sydney
Pièce 325, 3e étage
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) (902) 566-7492 (renseignements généraux)
C1A 7K2 (902) 566-7098 (télécopieur)

APECA, Ottawa
C. P. 1667, succursale B
60, rue Queen, 4e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5R5

(613) 954-2422 (renseignements généraux)
(613) 954-0429 (télécopieur)

**b. Société d'expansion du Cap-Breton**

Société d'expansion du Cap-Breton
C. P. 1750
4e étage, Commerce Tower
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6T7

(902) 564-3600 (renseignements généraux)
(902) 564-3825 (télécopieur)

# Index par Sujet


-A-

Accès aux capitaux et à l'information ..... 5, 7, 9, 12, 13, 17
Accès aux services gouvernementaux ... 13, 39-41
Accord sur le transport aérien ..... 48
Adaptation ..... 7, 7, 13, 42
Administration générale ..... 16, 51, 60, 61, 67
Aérospatial ..... 35
An 2000 ..... 55
Autochtones ..... 7, 9, 13, 22-24, 66

-C-

Centre d'excellence ..... 46
Centre de services aux entreprises du Canada (CSEC) ..... 24
Commerce ..... 5, 6, 9, 11-13, 31, 34, 44, 46, 66
Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA) ..... 45
Conseil national de recherches du Canada . 1, 46, 47
Coordination des activités et des fonctions de développement économique ..... 47
Corporation locale de développement économique (CLDE) ..... 8, 13, 22, 37, 39, 42, 47

-D-

Développement des collectivités ... 5, 8, 13, 17, 43
Développement économique des collectivités (DEC) 5, 7, 9, 10, 12, 13, 16, 23, 24, 34, 37, 38, 45
Développement régional ..... 37, 45
Développement rural ..... 57

-E-

Économie du savoir ..... 3, 11, 12, 44, 57
Écotourisme ..... 43
Éducation à l'entrepreneurship ..... 13, 18-20
Emplois crées ..... 13-17
Entente de développement économique régional (EDER) ..... 33, 35, 43
Entente sur la relance économique (ERE) ..... 43
Entrepreneurship et perfectionnement ..... 5, 6, 9, 13, 19, 34, 44
Équipe Atlantique ..... 47
Exporter pour la première fois ..... 31

-F-

Foire du tourisme de la région de l'Atlantique ..... 29, 30
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ..... 26-28

-I-

Initiative conjointe de développement économique ..... 23
Innovation ..... 5, 6, 9, 11-13, 26-28, 34, 46, 51, 52, 57, 66
Investissements étrangers directs (IED) ..... 13, 33

-J-

Jeunes ..... 7, 9, 13, 18-20, 22-24, 37, 52, 57, 66

-L-

Loi sur les langues officielles ..... 9, 56

-M-

Mandat ..... 65, 66
Marchés d'approvisionnement ..... 13, 46, 49, 67
Mission ..... 65, 66

-O-

Objectif ..... 5, 9, 66

-P-

Partenariat de l'industrie touristique du Canada atlantique (PITCA) ..... 29-30
Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) ..... 37, 44, 46, 53
Partenariat rural canadien (PRC) ..... 37

Politiques ..... 5, 6, 13, 44-49
Portefeuille de l'Industrie ..... 1, 46, 53, 66
Principaux engagements ..... 13
Priorités du gouvernement en 1999 ..... 9
Priorités stratégiques ..... 5, 6, 9, 13
Programme canadien d'adaptation et
restructuration des pêches (PCARP) .... 17, 42, 53

Programme de COOPÉRATION ..... 6, 7, 32, 34
Programme de développement
des entreprises (PDE) ..... 7, 17, 32, 37
Promotion du commerce extérieur
(PEC) ..... 31, 32

-Q-

Qualité du service ..... 57

-R-

Rendement financier ..... 59
Retombées industrielles et régionales (RIR) .. 3, 49
Revenus gagnés ..... 13, 14, 16, 17, 34, 65

-S-

Services-Conseils (SC) ..... 41
Site Web ..... 2, 56, 72
Société d'expansion du
Cap-Breton (SECB) ..... 67, 68, 74
Sommet de la Francophonie ..... 54, 56, 57
Stratégie de développement
durable (SDD) ..... 9, 55, 56
Structure organisationnelle ..... 67-69

-T-

Taux de survie des entreprises aidées
par l'APECA ..... 15
Tourisme .... 5, 6, 9, 13, 28-30, 34, 43, 48, 52, 57